LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

NOUVELLE ADRESSE
DR DANIEL WARREN
OPTOMETRISTE
MAINTENANT DEMENAGE
AU 475 EST, RACINE
EDIFICE CAISSE POPULAIRE ST-FRS-XAVIER
543-2542

4e année No 174 | Mercredi 27 avril 1977 | 48 pages 25 cents

EN BREF

Restructuration

Le Conseil métropolitain étudie le regroupement de divers services et une réforme de ses structures à la demande du MAM.

En page A 3

Bombardier

Le président Laurent Beaudoin de Bombardier ne croit pas que la compagnie qu'il dirige soit affectée si le Québec jouissait d'un statut particulier dans un Canada uni.

En page A 3

Ennui de Mme Payette

Le ministre des Institutions financières Mme Payette a confié hier dans une interview aux reporters et journalistes, qu'elle trouvait profondément ennuyeuses les séances à l'Assemblée nationale et qu'il s'agissait, selon elle, d'une fausse démocratie.

En page A 13

Opportunisme ou sagesse

En quittant le Parti progressiste-conservateur pour se joindre aux libéraux Jack Horner a semé la confusion parmi la population de son comté de Crowfoot.

En page B 10

SPORTS

Démission

Jean Maltais abandonne la présidence de l'Association régionale de ski Sag-Lac.

En page B 2

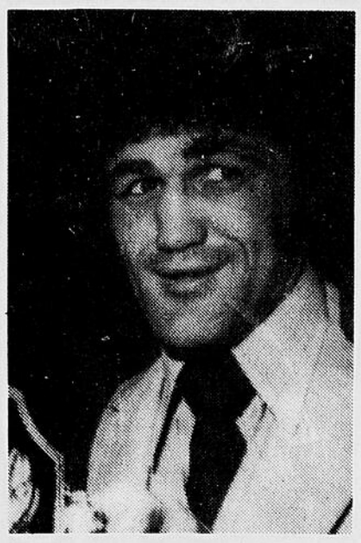

Surprise

Gérald Bouchard remporte le championnat canadien des mi-moyens en triomphant de Fernand Marcotte.

En page B 3

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C	6
— Annonces classées	B	14
— Bandes dessinées	C	8
— Bourse	B	7
— Bridge	B	15
— Cinéma	C	6
— Décès	B	15
— Finance	B	6
— Famille	C	1
— Horoscope	B	15
— Mots croisés	B	15
— Mot mystère	B	14
— Patron	B	15
— Sports	B	1
— Télévision	C	6

Assurance-chômage

Amendements au projet de loi

par Donald Charette

OTTAWA (PC) — Réajustant son tir suite aux virulentes critiques suscitées par le nouveau projet de loi sur l'assurance-chômage, le ministre fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a présenté hier deux amendements majeurs au projet de loi C-27 dans le but de tenir compte des disparités régionales à travers le pays.

Tout d'abord, le ministre a annoncé son intention de laisser tomber sa proposition initiale visant à porter de 8 à 12 semaines le nombre de semaines requises pour être éligible à l'assurance-chômage. Devant le comité du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration, il a expliqué qu'il proposait maintenant une condition d'admissibilité variant de 10 à 14 semaines, suivant l'ampleur du chômage dans une région.

En second lieu, le gouvernement veut faire passer de 20 à 32 le nombre maximum de semaines de prestations complémentaires qui sont prévues dans les régions où le nombre de sans-emploi est élevé. Ces 12 semaines additionnelles sont également reliées au taux régional du chômage.

Admissibilité variable

Au cours de son allocution, H. Cullen a souligné que, selon lui, cette fluctuation répondrait mieux "aux fortes variations régionales et à l'extrême sévérité du chômage qui prévalent dans certaines régions du pays".

La condition minimale de 10 semaines serait applicable dans les régions où le taux de chômage dépasse neuf pour cent. Le maximum de 14 semaines s'appliquerait, tant qu'à lui, dans les régions où le taux de chômage est de six pour cent ou moins.

A titre d'exemple, si la proposition avait été mise en vigueur en avril dernier, les travailleurs du Québec et des provinces de l'Atlantique auraient eu droit à l'assurance-chômage après 10 semaines puisque le nombre de chômeurs y est très élevé. Seuls les gens de la région de Montréal feraient exception puisqu'ils devraient travailler 12 semaines pour retirer ces bénéfices.

Les gens des Prairies et de l'Ontario, où le taux de chômage est plus faible, devraient travailler 13 ou 14 semaines pour mériter ces prestations.

Prestations complémentaires

Le ministre a indiqué par ailleurs que c'est afin d'éviter certains problèmes dans les régions où le chômage est sérieux qu'il avait modifié la version originale du Bill C-27 qui prévoyait un maximum de 20 semaines de prestations complémentaires pour une région.

Ce maximum de 32 semaines pourra être obtenu lorsque le taux régional de chômage excédera 11.5 pour cent. Selon cette nouvelle proposition, le prestataire ayant accumulé 12 semaines d'emploi assurable dans une région durement frappée par le chômage pourra recevoir jusqu'à 44 semaines de prestations.

M. Cullen a affirmé qu'on estime que de 15 à 25 pour cent des prestataires des régions ou le nombre de sans-emploi est sévère, soit les provinces de l'Atlantique, le Québec et le sud de la Colombie-Britannique, pourront bénéficier de cette addition de 12 semaines.

$140 millions

Les amendements proposés hier par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration représenteront pour le gouvernement fédéral des déboursés additionnels de l'ordre de $140 millions.

M. Cullen a affirmé en effet, qu'avec un taux de chômage de 8 pour cent, les épargnes prévues par le Bill C-27, elles se chiffraient à $275 millions, seront réduites à $135 millions.

La majeure partie de ces dépenses s'effectueront dans les provinces de l'Est alors qu'une somme de $79 millions devra être injecté au Québec seulement.

Les tableaux rendus publics hier démontrent qu'en transformant la condition d'admission de 12 semaines en une période variant de 10 à 14 semaines, on permettra à plus de 24,000 personnes au Québec de toucher, ils en auraient été empêchés par le Bill C-27, des prestations. La plupart de ces "épargnés", plus de 18,000, se retrouvent dans la région du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie.

Soulignons enfin que le ministre a prévu dans le projet de loi que la condition d'admissibilité variable sera mise à l'essai pour une durée de trois ans. Elle sera abolie automatiquement après cette date, à moins que le Parlement ne décide de la prolonger.

UN PEU DE FRAICHEUR — Un bateau à incendie arrose d'eau la plate-forme Bravo dans la mer du Nord afin d'éviter qu'une étincelle n'atteigne les 49,000 gallons d'huile brute par jour qui s'échappe dans l'eau. Plus tôt dans la journée, des vents violents et une mer agitée ont empêché les spécialistes de monter sur la plate-forme dont l'écoulement se poursuit depuis trois jours dans les eaux de la mer du Nord au large de la Norvège.

(Téléphoto PC)

Lire en page B 14

Québec entend réformer le rôle des conseils de comté

QUEBEC (PC) — La commission de refonte des lois municipales, mise sur pied en mai 1971, a publié, hier, la dernière tranche de son rapport en insistant sur une nouvelle définition du rôle des conseils de comté.

En rendant public le document, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a précisé dans un communiqué que les réflexions de la commission s'inscrivent directement dans l'esprit des réformes que le gouvernement entend réaliser à propos des conseils de comté.

Pour ces derniers, ajoute le ministre, le statu quo n'est plus possible et tant le gouvernement que les conseils de comté eux-mêmes devront s'atteler à la tâche de revitaliser ces institutions qui ont déjà rendu tant de services à l'administration locale du Québec.

Il ne s'agit pas seulement de redécouper les territoires géographiques mais surtout de tenter l'accroissement des pouvoirs des conseils de comté, en particulier en matière d'aménagement du territoire.

M. Tardif est entièrement d'accord avec une recommandation de la commission de refonte de redéfinir la place de la municipalité de comté dans le monde municipal.

Les commissaires sont d'avis que la municipalité de comté "a un défi à relever pour faire la preuve de son utilité".

Son action, aussi bien isolée que collective, a trop souvent tendance à donner l'impression de viser à préserver une sorte de caractère "d'intouchabilité" dont elle jouirait, lit-on dans le document.

L'avenir de la municipalité de comté réside dans sa capacité à accepter d'abord une nouvelle définition de ses limites et ensuite une volonté profonde à servir la collectivité, ajoute le rapport.

Les membres de la commission de refonte des lois municipales, dirigée par Me Gilles Hébert, ont donc mis six ans pour s'acquitter de leur mandat au cours duquel ils ont fait l'inventaire de près de 500 lois et d'environ 15,000 articles de loi et rencontré 35 organismes divers.

Ce travail a été commandé en prévision de l'élaboration d'un Code des municipalités, qui est devenue une nécessité, selon la commission.

Celle-ci, dans un supplément au rapport, recommande ceci après l'adoption du Code des municipalités;

a) que les modifications futures au code soient édictées au moyen d'amendements à ce code lui-même plutôt qu'à l'occasion de l'adoption d'autres lois ne s'y rapportant pas;

b) que la forme rédactionnelle de tels amendements futurs soit comparable avec celle qui se retrouve dans le code;

c) que l'unification de la législation qui découle de la réalisation du Code des municipalités soit préservée en évitant une nouvelle législation éparse, non intégrée dans le code, lors de l'adoption de lois futures touchant le monde municipal.

Le sommet abordera tous les problèmes

QUEBEC (PC) — Tous les problèmes de nature socio-économique pourront être abordés lors du sommet économique que le gouvernement péquiste organise du 24 au 26 mai prochain.

C'est l'opinion émise mardi par le premier ministre, M. René Lévesque, qui répondait à l'Assemblée nationale à des questions des députés de l'Opposition à ce sujet.

Soulignant que c'était la première expérience du genre, M. Lévesque a précisé que l'ordre du jour de la réunion n'avait pas encore été définitivement fixée.

Le premier ministre a assuré que les quatre principaux agents économiques avaient accepté de participer à la réunion: l'Etat, le monde syndical, le patronat et le secteur coopératif.

Deuxième victoire des Canadiens

En page B 1

METEO

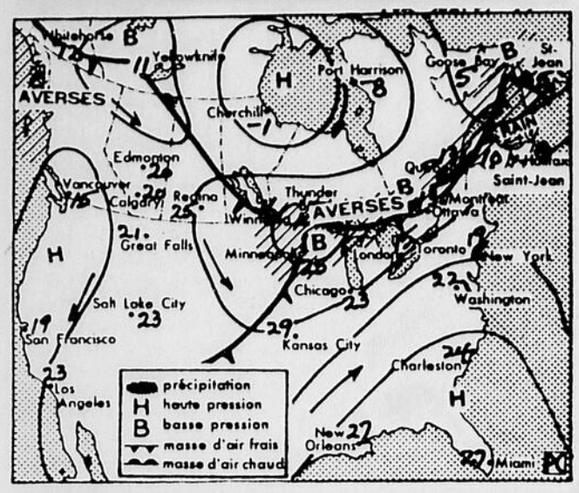

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques émises par Environnement Canada pour mercredi avec un aperçu pour jeudi.

Abitibi, Chibougamau et Haute-Mauricie: passages nuageux. Quelques flocons de neige ou averses. Maximum, près de 7. Aperçu pour jeudi: beau.

Pontiac, Témiscamingue et Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, près de 12. Aperçu pour jeudi: passages nuageux.

Outaouais, Montréal, Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: ensoleillé d'abord suivi d'un ennuagement en fin de journée. Maximum, près de 15. Aperçu pour jeudi: nuageux avec averses.

Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec passages nuageux et possibilité d'averses. Maximum, près de 10. Aperçu pour jeudi: passages nuageux.

Baie-Comeau et Rimouski: ensoleillé avec passages nuageux et possibilité d'averses. Maximum, près de 8. Aperçu pour jeudi: passages nuageux.

Sept-Iles et Gaspésie: ensoleillé avec passages nuageux et possibilité d'averses dans la région de Sept-Iles. Maximum, près de 6. Aperçu pour jeudi: passages nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Vancouver	9	16
Edmonton	10	31
Calgary	6	25
Yellowknife	-1	9
Regina	5	28
Winnipeg	2	29
Toronto	5	12
Ottawa	4	14
Montréal	4	14
Québec	3	14
Fredericton	1	8
Halifax	3	8
Charlottetown	0	6
Saint-Jean, T.-N.	0	8
Chicago	3	15
Detroit	3	10
Boston	7	12
New York	8	10
Washington	9	16
Atlanta	3	17
Jacksonville	10	23
Tampa	17	25
Miami	16	27
Orlando	14	23
Nouv.-Orléans	9	23
St. Louis	4	21
Kansas City	5	23
Denver	6	24
Los Angeles	13	22
Acapulco	23	31
Barbade	23	29
Bermudes	21	23
La Havane	20	27
Kingston	24	28
Montego Bay	23	30
Mexico	12	25
Monterrey	16	28
Nassau	18	27
San Juan	21	31

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1573, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marché à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Price de Kénogami et Jonquière

On travaille au rythme de négociation de la compagnie

CHICOUTIMI — Aucune approche n'est survenue dans le conflit de Price, à Alma, où les travailleurs de l'usine sont en grève depuis le 16 mars et les dirigeants n'entrevoient pas de reprise de négociation avant le 9 mai.

Un porte-parole de la partie syndicale à déclaré, hier après-midi, que les moyens de pression se poursuivaient toujours, aux usines de Kénogami et de Jonquière, où "les employés travaillent au rythme de négociation de la compagnie".

Les travailleurs d'Alma verront, en fin de semaine, leur fonds de grève passer de $30 à $50, pour les gens mariés et de $20 à $30, pour les célibataires.

La FSSA à Ottawa

MM. Antoine Potvin, Lévis Desgagné et Jean-Charles Audet tous trois conseillers techniques de la FSSA doivent se rendre à Ottawa, demain, pour rencontrer les membres du Comité de revision de la Commission de lutte à l'inflation.

On se souvient que la CLI avait décidé de réduire de 9.8 pour cent à six pour cent les augmentations consenties aux employés de bureau pour la deuxième année de leur contrat de travail.

Cette décision touche 800 employés syndiqués des usines de Jonquière, d'Isle-Maligne, de Port-Alfred et de la division d'énergie électrique.

C'est pour défendre les augmentations et faire valoir son point de vue que la FSSA a préparé un mémoire qui sera présenté à Ottawa.

La compagnie Alcan a déjà rencontré le Comité de revision pour justifier les augmentations consenties.

Deux incendiaires arrêtés à Jonquière

JONQUIERE — Les enquêteurs du bureau des enquêtes criminelles de Jonquière ont réussi à force de patience à arrêter, au cours des dernières heures, deux individus qui avaient allumé des incendies qui ont causé des dommages pour $110,000 au cours de la saison estivale.

En effet, le 26 juillet dernier, l'Ecole Price, d'une valeur de $100,000, située dans le secteur Kénogami, était incendiée.

Le 23 juillet, le centre de ski de Kénogami était également le théâtre d'un incendie criminel et des dommages de $5,000 etaient causés. Il en était de même le 26 août au Centre commémoratif Price, dans le secteur Kénogami.

Jamais, les policiers Léo Lessard et Gérard Bergeron n'avaient arrêté leurs recherches. Mais, hier, après l'interrogatoire de nombreux témoins, on tombait "pile".

Le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, a été mandé à Jonquière pour tenir une enquête le plus rapidement possible.

C'est à ce moment-là que les deux individus dont on n'a pas voulu dévoiler l'identité seront appelés à témoigner.

On se rappellera que la semaine dernière, le préventionniste de la Sûreté municipale de Chicoutimi, le sergent Aurélien Lalancette et le caporal Guy Tremblay avaient éclairci deux incendies d'origine criminelle.

Vol

Un vol par effraction a été commis la nuit dernière à l'Imprimerie Henri Tremblay, de la rue Racine.

Les voleurs se sont emparés d'un appareil d'une valeur de $10,000, appareil servant à l'imprimerie.

D'ailleurs, les voleurs devraient rapporter cette importante pièce de machinerie puisqu'elle ne peut être d'aucun usage sur le marché.

Les enquêteurs ont quitté Chicoutimi

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Les policiers-enquêteurs Normand Vien et Victor Judd ont quitté Chicoutimi, hier soir, après avoir complété l'interrogatoire de plusieurs témoins en rapport avec le meurtre de Mlle Jocelyne Houle, survenu il y a deux semaines, dans les bois de Saint-Calixte, dans le nord de Montréal.

Il faut dire que tous les témoins interrogés dans la région ne sont mêlés d'aucune façon au meurtre de Mlle Houle, et les vérifications effectuées à Chicoutimi en étaient que de routine.

En plus, les policiers Judd et Vien se sont rendus, à la fin de l'après-midi, chez les parents de Mlle Houle pour les mettre au courant des grandes lignes de l'enquête policière qui se mène actuellement.

Toutefois, les policiers détiennent une bonne description des deux présumés meurtriers, et leur arrestation est imminente.

En effet, les policiers ont actuellement des portraits-robots frappants, par leur ressemblance et leurs traits caractéristiques, si bien qu'une fois que ces photographies seront dévoilées dans toute la province et dans tout le pays, il est fort probable que les deux meurtriers de Mlle Houle seront arrêtés.

Les policiers Judd et Vien ont tenu à préciser que toutes les rumeurs voulant que des personnes dans l'entourage de Mlle Houle aient participé d'une façon ou d'une autre au meurtre ne sont que de pures fantaisies, de même que certains membres du personnel de l'hôpital de Chicoutimi qui étaient à Montréal en même temps que Mlle Houle.

Pour les policiers, les deux meurtriers sont deux individus sadiques et à moins de l'impossible, ils pourraient venir de Chicoutimi, mais il s'agit là d'une pure hypothèse peu encore probable.

Un électricien subit de graves blessures

JONQUIERE — M. Gilles Landry, un employé du service électrique de la ville de Jonquière, a subi de graves blessures, hier, lorsqu'il est tombé en bas du poteau.

M. Landry qui est électricien a fait une chute d'une vingtaine de pieds sur la rue de la Charente, au moment où il installait un fil électrique.

Selon les policiers qui se sont rendus sur les lieux, l'état de M. Landry, malgré sa chute, s'en est tiré avec des blessures qui n'entraîneront pas sa mort, du fait qu'il est tombé sur de la terre glaise.

Des étudiants réalisent une étude du tableau des garderies

MONTREAL (PC) — Les étudiants en techniques de garderie du Collège Marie-Victorin, de Rivière-des-Prairies, ont réalisé, au cours de l'année, une étude du tableau d'ensemble des garderies au Québec et il en ressort que:

— l'absence d'appuis pertinents des grands syndicats, (CSN, FTQ et CEQ); même s'ils en reconnaissent la nécessité, les syndicats n'accordent pas de priorité au problème des garderies;

— contrairement à l'idée admise, l'entreprise privée ne paraît pas réfractaire à l'implantation de garderies;

— l'absence de philosophie concordante entre le milieu scolaire qui s'occupe de l'enfant de moins de cinq ans et la garderie;

— les parents sont particulièrement sensibilisés à la socialisation de leurs enfants et à la qualification du personnel qui s'en occupe;

— la liberté que donne la garderie aux parents en terme de temps va bien au-delà de la possibilité de travail pour ces derniers; en fait, cet aspect vient au troisième rang des avantages de la garderie, après la socialisation de l'enfant et la disponibilité de temps qui permet des loisirs pour les parents;

— la garde de l'enfant est presque entièrement considérée en regard de l'apport aux parents; l'apport que la garderie représente sans le devenir de l'enfant est très rarement considéré;

Assistance sociale?

La garderie au Québec doit-elle être orientée en tant qu'organisme de dépannage, au même titre que l'assistance sociale, ou doit-elle remplir son rôle qui consiste à développer le jeune enfant lui permettant ainsi d'acquérir un mieux-être futur? se demandent les finissantes en techniques de garderie qui, à l'intérieur de leurs cours, ont fait une enquête auprès des utilisateurs, non seulement à Montréal mais à Québec, et sur l'axe compris entre ces deux villes: Shawinigan, Louisville, etc. 1,570 questionnaires ont été dûment remplis.

Si cette enquête n'est pas scientifique, elle a été faite avec sérieux et a porté sur un nombre assez considérable de personnes pour qu'on puisse en tenir compte, souligne M. René van Ham, professeur en administration et coordonnateur du projet.

Cette recherche a porté sur l'histoire des garderies au Québec, sur les syndicats et la garderie et sur la perception des désirs et des besoins de la famille québécoise.

"Ce projet, note M. van Ham, a permis à nos finissantes en techniques de garderie de prendre contact avec la réalité dans ce domaine et d'arriver sur le marché du travail mieux informées de la situation actuelle et davantage armées pour y faire face."

"Marée noire" sur les berges du Saint-Laurent

ST-ROMUALD (PC) — Pour la deuxième fois, et peut-être davantage, en quelques mois, une fuite de mazout s'est produite lors du chargement d'un pétrolier au quai de la raffinerie Aigle d'Or, à Saint-Romuald, causant une véritable "marée noire" qui s'est collée aux berges sur une distance de quatre milles, à l'ouest du pont Laporte.

L'accident est survenu dimanche, alors que le réservoir fissuré du pétrolier bermudien Golden Swan a laissé couler l'agent polluant au cours du remplissage. Sitôt constatée, la fuite devait être calfeutrée mais l'intervention ne put empêcher 1,000 gallons de mazout de se répandre sur les eaux du fleuve.

Lundi, les propriétaires du pétrolier faisaient appel aux services d'une firme spécialisée dans le nettoyage des renversements polluants. Pour sa part, la garde côtière a localisé les régions souillées. On a ainsi pu constater que l'huile s'est collée aux berges de la Pointe-à-Basile à la pointe de Saint-Nicolas, ainsi que sur une partie des battures de Beauport sises au pied de la chute Montmorency.

Les préposés à cette opération de nettoyage devront récurer les berges à la pelle et au râteau. Quant au mazout flottant encore à la surface de l'eau, il a été circonscrit par des barrières flottantes et sera aspiré par une pompe spéciale servant à nettoyer l'eau jusqu'à une profondeur de 125 pieds.

Les frais de nettoyage devront être assumés par le propriétaire du pétrolier pris en défaut. Selon un représentant de la firme de nettoyage, les conditions difficiles de récupération, les fortes marées printanières rendant difficiles l'accès aux berges pourraient entraîner des frais de quelques dizaines de milliers de dollars.

La compagnie Hall Corporation, propriétaire du navire qui fut à l'origine d'un dégât semblable à Saint-Romuald, en décembre dernier, a dû dépenser $50,000 pour réparer les dégâts. Egalement, elle fut condamnée à $10,000 d'amende pour avoir contrevenu à la loi fédérale sur la marine marchande qui interdit de déverser des hydrocarbures dans les eaux du fleuve.

L'amende maximum prévue pour une telle offense est de $100,000.

Deux syndicats affiliés aux Métallos en grève

MONTREAL (PC) — Un millier de travailleurs de l'Affinerie canadienne de cuivre (Canadian Copper Refiners), dans l'est de la métropole, entreprennent aujourd'hui leur 2ème semaine de grève et aucune perspective de règlement n'est en vue.

La même situation prévaut dans une usine voisine, la Noranda Metal, succursale de Noranda Mines au même titre que l'Affinerie canadienne de cuivre, où les 500 employés ont déclenché la grève depuis plus d'une semaine. Les deux groupes de syndiqués sont affiliés au Syndicat des Métallos.

Les grévistes ont reçu, lundi, un appui tangible du député de Lafontaine, M. Marcel Léger, qui s'est rendu les saluer sur les lignes de piquetage dressées devant les deux usines, situées dans les limites de son comté.

A l'Affinerie canadienne de cuivre, les principaux points en litige sont le fonds de pension, la surcharge de travail, les congés fériés et les salaires.

Selon le président du syndicat, M. Jean-Guy Girouard, un projet de prévoyance collective élaboré en collaboration avec la Mutuelle SSQ, une firme québécoise, a été rejeté par la compagnie, même si le plan présenté s'avérait moins coûteux et couvrait plus adéquatement les besoins des employés que le régime actuel administré par une filiale d'une compagnie américaine.

Quant aux employés de Noranda Metal, le coordonnateur des Métallos, M. Raymond Sliger, explique leur débrayage par le fait que les négociateurs patronaux offerent moins aux syndiqués de cette dernière usine qu'à ceux de l'Affinerie canadienne de cuivre au chapitre des salaires et du régime de retraite.

La moitié

Ne faites pas les choses à moitié, choisissez votre toilette de mariée, chez Lessard sur la Côte ou au Royaume de l'Elégance de Chicoutimi ou de Jonquière.

Woolworth

DU 27 AVRIL AU 3 MAI

Shortcake aux fraises $1.17 chacun

Gâteaux 6½" Forêt noire $2.59 chacun

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES ALIMENTS A EMPORTER. NOUS ASSURERONS LA REUSSITE DE VOTRE RECEPTION.

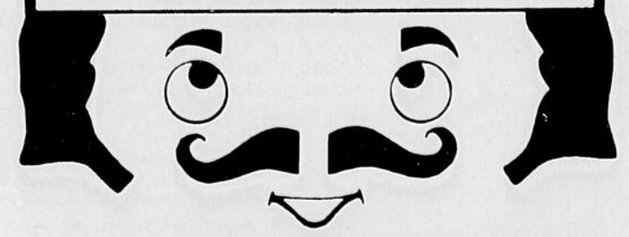

FÊTEZ AVEC UN GATEAU WOOLWORTH

141, Racine Est, CHICOUTIMI
Rue St-Dominique, JONQUIERE

Dites "Portez à mon compte"

Satisfaction garantie, échange ou argent remis!

Le Conseil métropolitain prépare un projet de réforme de ses structures pour le MAM

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Même si elle occasionne un flottement et un ralentissement certain dans le fonctionnement de l'organisme, la période de réflexion et de consultation qui devrait aboutir à une redéfinition complète de la nature et des objectifs du Conseil métropolitain semble néanmoins amener les élus municipaux qui le composent à un exercice inhabituel en milieu municipal: la planification.

Après, en effet, avoir dû modifier sensiblement leur démarche originelle dans la réalisation du schéma d'aménagement, les maires et conseillers du Conseil métropolitain se voient, à la demande même du ministère des Affaires municipales, appelés non seulement à participer à la redéfinition de l'organisme, mais, à cause justement de cette nécessaire redéfinition, prévoir, dans la mesure du possible, de quelle nature sera la "coopération intermunicipale", et quels en seront les champs d'activité.

Incertitude

Hier, les membres du Conseil métropolitain se sont effectivement livrés à cet exercice — souvent nébuleux — de la planification. Bien que personne n'ose encore l'affirmer textuellement, et en dépit du fait que les propos portaient essentiellement sur cette question, la coopération intermunicipale dans le Haut-Saguenay semble s'acheminer vers la voie du regroupement par services.

L'enfouissement sanitaire (incinérateur intermunicipal), le transport en commun, l'uniformisation des conventions collectives, un secrétariat industriel commun, autant de domaines qu'on aborde sans la pudeur que suscitait, il n'y a pas encore un an, la coopération intermunicipale.

Car, il ne s'agit plus, comme dans le cas de l'enfouissement sanitaire ou celui du transport en commun, de créer des corporations administrées par des élus. Plus que jamais, se dit-on conscient des éventuels avantages qui pourraient résulter de ramener à un seul organisme la responsabilité de tous les domaines communs. Cet organisme, c'est, bien sûr, le Conseil métropolitain.

Mais une incertitude plane encore dans l'esprit des élus du Haut-Saguenay, incertitude provoquée ironiquement par le principal responsable de la réévaluation du Conseil métropolitain: le ministère des Affaires municipales, ou plus précisément, le ministre Guy Tardif.

On ignore encore, en effet, quelle sera la politique du gouvernement en matière de "gouvernement régional". On sait que l'ancien ministre des Affaires municipales avait parrainé le projet de loi 12, qui aurait créé des conseils d'agglomérations responsables de l'application du schéma d'aménagement d'une entité urbaine.

Ce projet de loi semble relégué aux oubliettes, et on attend maintenant la politique du MAM. Au Conseil métropolitain, on espère que le gouvernement adoptera une loi assez souple pour pouvoir l'adapter aux particularités du Haut-Saguenay.

Le ministre Tardif indiquait il y a quelque temps qu'il avait l'intention de revaloriser les conseils de comté, et donc de les doter de pouvoirs nouveaux et plus grands. Or, si la nouvelle politique gouvernementale allait justement dans cette direction, tout indique que le Conseil métropolitain du Haut-Saguenay verrait ses jours comptés, ou à tout le moins, les pouvoirs qu'il a et espère obtenir, dilués.

Représentation

A la lumière d'une récente lettre du ministre Tardif cependant, on peut penser que le Conseil métropolitain verra effectivement ses pouvoirs accrus considérablement. Le ministre accepte d'une part la proposition selon laquelle le conseil de comté pourrait être représenté par trois membres au Conseil métropolitain (actuellement, seul le préfet, M. Hélias Houde, est membre de l'organisme, et ce, à titre de secrétaire), et d'autre part, demande qu'on lui fasse part des suggestions des membres du Conseil quant à ses pouvoirs éventuels.

Lors de l'assemblée d'hier, les élus du Haut-Saguenay ont effectivement décidé de présenter au ministre Tardif un mémoire-synthèse sur les quatre points qui, directement ou indirectement, détermineront l'avenir de l'organisme:

— le mode de représentation (et de composition) du Conseil métropolitain.

— le droit de regard de l'organisme sur les règlements d'emprunt adoptés par les municipalités (on veut étendre ce droit à toutes les municipalités).

— le budget de fonctionnement de l'organisme.

— ses pouvoirs.

Coordonnateur

Pendant ce temps, le Conseil métropolitain poursuit ses démarches pour l'engagement d'un coordonnateur responsable de la réalisation du schéma d'aménagement.

Actuellement, c'est le silence le plus complet sur cette question.

On sait que le secrétaire de M. Hélias Houde a décliné l'offre qu'on lui avait faite, il y a quelques semaines.

Il semble que les démarches qui sont présentement menées aboutiront dans une quinzaine de jours.

Economiquement

Bombardier ne serait pas affecté si Québec obtient un statut particulier

CHICOUTIMI — Le président de la compagnie Bombardier, M. Laurent Beaudoin, a déclaré, hier, à Chicoutimi, que le consortium Bombardier Ltée ne songe pas à s'expatrier du Québec, en dépit de la situation politique qui prévaut.

Invité au Rendez-vous de l'homme d'affaires, le président de la plus importante industrie du Québec, qui a des ramifications en Autriche et ailleurs, à travers le monde, a ajouté que l'entreprise, qui embauche actuellement 7,500 personnes, ne peut vivre que des besoins du Québec et que son désir d'expansion va en s'agrandissant, bien que depuis 1969, elle a fait un grand pas dans ce domaine, dans le but de diversifier son champ d'action.

"Ce que nous voulons, à titre d'importante entreprise qui a un marché international, c'est une situation stable, un climat de confiance et nous avons surtout besoin d'une monnaie forte. Nous sommes favorables à tout gouvernement qui favorisera ces besoins. Nous sommes confiants dans l'avenir et nous aspirons à jouer un rôle plus important dans un Québec de demain et dans un Canada uni."

A l'issue de sa conférence, le président de Bombardier a été plus explicite avec la presse, déclarant que tout dépendra de la forme de séparation qui se fera.

"Si cette séparation implique une monnaie différente, il y a danger que nous subissions un recul d'une dizaine d'années au point de vue économique. Je n'entrevois pas une séparation totale et si un statut particulier survenait, je ne pense pas qu'économiquement nous soyons touchés."

Quant à la question de la langue et de l'enseignement, il n'y voit pas tellement de problèmes, disant que tout se résorbera avec le temps. "Qu'ils fassent des lois et le peuple québécois les respectera et tout s'arrangera."

M. Laurent Beaudoin s'est plu à faire connaître à son auditoire d'hommes d'affaires ce que c'était Bombardier. Il a impressionné tout le monde par la description de ce géant québécois de l'industrie internationale. "C'est une réalisation typiquement québécoise", a-t-il lancé fièrement.

Rappelons que Bombardier a des usines à Rockland, à La Pocatière, à Beauport, à Richmond, à Montréal en plus du groupe Valcourt et du groupe Europe. Elle possède une usine de tramways à Vienne mais 80 pour cent de ses usines sont au Québec.

Le chiffre d'affaires de Bombardier est de $250 millions, annuellement, et l'entreprise a diversifié sa production, en 1973, pour parvenir à 50 pour cent de sa production dans le domaine récréatif et 50 pour cent dans le domaine industriel et le transport.

Ainsi, elle a obtenu le contrat pour la construction de 432 véhicules pour le métro de Montréal, ce qui devait impliquer la transformation de l'usine de La Pocatière.

Un nouveau contrat de 36 véhicules à étages pour la ville de Chicago est en cours et Bombardier vient de soumissionner pour 180 véhicules pour le métro de Toronto.

Sur le marché de la bourse depuis 1969, la compagnie Bombardier appartient à la famille à 73 pour cent, le reste étant aux détenteurs de parts, ce qui représente environ 5,000 actionnaires.

En 1970, la compagnie a fabriqué 180,000 motoneiges mais la saturation du marché, en 1971 a implique une programmation de diversification de la production qui a été mise en branle dès le début de 1973. "C'est un programme de cinq ans qui a atteint ses objectifs", a conclu le conférencier.

M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier Ltée

Parizeau remet sa visite à vendredi

CHICOUTIMI — Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau qui devait être présent au Cercle de presse, aujourd'hui, a reporté sa visite à vendredi, à la suite de circonstances incontrôlables.

La nouvelle a été confirmée par le chef de Cabinet du ministre Jacques Parizeau, hier après-midi, au président du Cercle de presse, M. Réjean Gaudin.

La rencontre de M. Parizeau avec la presse saguenéenne aura lieu à 8h30, vendredi, à l'Hôtel Chicoutimi.

A Jonquière

Regroupement de la gendarmerie de secteurs recommandé par l'assistant-directeur général

par Guy Bergeron

JONQUIERE — Un document préparé par M. Errol Guérin, assistant du directeur général de la ville de Jonquière, recommande la centralisation du corps de la gendarmerie à Jonquière.

C'est ce qu'a dévoilé, hier, le chef de l'information à CKRS-TV, M. Jean-Paul Tremblay, dans un bulletin de nouvelles.

Toutefois, la recommandation de M. Guérin n'est pas nouvelle et ne fait que confirmer celles faites il y a environ deux ans, tantôt par le directeur de la Sûreté municipale de Jonquière, M. Alex Rhéaume, tantôt par son adjoint, M. Gaston Tremblay, et encore il y a six mois, par M. Rhéaume.

Cependant, le conseil municipal a semblé toujours considérer le problème policier comme un problème mineur et n'avait jamais de crédits disponibles pour ce projet.

Toutefois, il semble bien qu'avec l'arrivée d'un nouveau chef, il y aura regroupement de la gendarmerie dans l'ancien hôtel de ville de Jonquière, tandis que dans le secteur Kénogami, on retrouvera la brigade scolaire, l'investigation de même que les autres services du corps policier.

En somme, ce que M. Guérin recommande, dans son rapport, c'est qu'il n'y ait qu'un seul numéro de téléphone pour la police de Jonquière et non plus trois numéros dont un pour le secteur Arvida, un pour Kénogami et un pour Jonquière.

Fusion

Toutefois, le document du directeur général adjoint, M. Errol Guérin, ne parle pas d'un regroupement des sûretés municipales de Jonquière et de Chicoutimi, tel que souhaité d'ailleurs par les autorités policières de Jonquière.

En effet, le directeur Alex Rhéaume, qui quittera son poste en fin de semaine, avait toujours soutenu qu'il était urgent de regrouper les corps policiers de Chicoutimi et de Jonquière dans un premier temps.

Même si la population de ville de Jonquière ou encore la population de ville Chicoutimi refuserait la grande fusion lors d'un référendum, il y aurait avantage, semble-t-il, selon M. Rhéaume, et c'est l'opinion également du directeur Giroux, de regrouper ces corps policiers de quelque 200 hommes en tout.

En 1976

Consolidation du Service des loisirs à Jonquière

par Gilles Paradis

JONQUIERE — Le rapport annuel des loisirs pour la ville de Jonquière, déposé par M. Gérard Leroux, lundi, à l'assemblée régulière du conseil municipal, démontre qu'en 1976, il en a coûté $1,404,777.81 à la ville, mais qu'au niveau des investissements, en raison de divers facteurs dont la tenue des jeux Jako, il y eut des investissements de plus de un million de dollars.

M. Leroux, dans son rapport annuel, fait voir une consolidation dans la plupart des domaines et une intervention de nouvelles disciplines ou une approche plus directe auprès de certains organismes. Il a notamment parlé d'une collaboration plus grande apportée aux manifestations spéciales.

Le directeur des loisirs de Jonquière a souligné que les jeux Jako ont été la préoccupation principale pour une bonne partie de l'année et que les énergies de la majeure partie du personnel ont été orientées vers ces jeux, avant, pendant et après l'événement, en raison de son importance et des retombées qui en ont découlé.

Compte tenu des objectifs de l'année 1976 qui étaient:

— une meilleure connaissance des organismes et une collaboration plus étroite avec ces organismes par des rencontres et des journées d'étude;

— la diversification et l'adaptation des activités aux besoins de la population;

— l'amélioration globale que l'on peut visualiser en référant aux tableaux comparatifs des statistiques.

Les points majeurs à souligner sont:

— que la clientèle rejointe pour les activités artistiques a doublé au niveau des inscriptions;

— que le Service des loisirs a pris sous sa responsabilité directe l'organisation des diverses manifestations artistiques;

— qu'il y a une plus grande implication du Service des loisirs auprès de clientèles spécifiques (âge d'or, handicapés);

— que les structures au niveau du baseball et du hockey mineur dans l'après-fusion ont dû être refondues et finalisées;

— que de nouvelles disciplines furent structurées (badminton, athlétisme, nage synchronisée, patinage de vitesse);

— que la réalisation des Jeux d'hiver Jako a apporté des retombées, (équipements-bénévoles), ayant un impact majeur sur l'infrastructure des loisirs;

— que la section des activités de plein air reste à établir pour mieux répondre aux aspirations de la population.

M. Gérard Leroux, dans son rapport annuel, a rappelé que les plus importantes réalisations, en 1976, étaient la mise en place de tout ce qui entoure le saut en ski, la construction du chalet Le Norvégien et le Pavillon Pedneault.

En plus, il a signalé la réalisation des parcs Sainte-Marie et Fatima, la politique d'implantation de patinoires, la signature de l'entente avec la CSRL pour l'échange de locaux et de terrains, la signature d'un contrat avec la fabrique de la paroisse Saint-Dominique pour l'utilisation des terrains du parc Saint-Alexandre et le début de l'aménagement de ce terrain et autres.

Vandalisme et vols

Le directeur des loisirs déplore grandement le vandalisme et il déclare que 34 plaintes du genre ont été déposées à la police, au cours de l'année, pour des pertes d'argent de $30,000. Entre autres, le pavillon des loisirs a été la cible de voleurs et de vandales en 12 occasions.

Les statistiques du rapport de M. Gérard Leroux démontrent une forte participation aux activités culturelles, sociales et sportives en 1976.

On a enregistré une présence de 1,239,118 personnes aux diverses activités.

Dans les manifestations populaires, on dénombre 223,447 présences, dont 169,900 dans celles à caractère sportif et 53,547 à caractère socio-culturel.

Michel Tremblay,
C. d'A. Ass.
Assurances générales
678, DES SAGUENEENS, CHICOUTIMI, P.Q.
TEL.: 549-9983
G7H 5X4

VENTE
Fin De Mois

1976 BUICK LESABRE — H.T., blanche, Custom, servofreins, servodirection	$5,060
1976 PONTIAC LAURENTIAN — Brune, H.T., T.V., servofreins, servodirection	$3,890
1975 GRAND VILLE — Grise, air climatisé, T.V., tout équipée	$4,790
1975 CHEVROLET IMPALA — Bleue, H.T., air climatisé, V-8, tout équipée	$3,890
1975 PONTIAC LAURENTIAN — Grise, 4 portes, V-8, servofreins, servodirection	$2,250
1975 PONTIAC PARISIENNE — 4 portes, toit vinyle, rouge vin	$3,890
1974 DUSTER V-8 — Transmission standard, bleue, tel quel	$1,450
1974 BUICK LESABRE — H.T., 4 portes, 455, V-8, beige, servofreins, servodirection	$3,390
1974 RIVIERA — Rouge vin, équipement des plus complets	$4,150
1974 CHEVROLET BISCAYNE — Verte, 4 portes, servofreins, servodirection	$2,590
1974 TORINO — 2 portes, V-8, bleue, servofreins, servodirection	$2,190
1974 ASTRE STD — Orange	$1,350
1974 ROAD RUNNER — Rouge, 4 vitesses, STD	$3,050
1974 ASTRE — ...iche, 3 vitesses	$1,095
1974 BUICK LESABRE — 4 portes, H.T., brune, air climatisé, tout équipée	$2,150
1974 BUICK LESABRE — 2 portes, verte	$3,150
1974 CHEVROLET — Vert foncé, 4 portes	$2,395
1974 BUICK Régal — Gold, T.V., 2 portes	$3,890
1974 PARISIENNE — 4 portes, très propre	$3,095
1974 MERCURY — 4 portes, verte, V-8, T.V.	$3,190

DUCHESNE AUTO ltée
450 Boulevard Dequen, Alma 662-3431
PONTIAC, BUICK, CADILLAC, GMC.

O B
A AB
ON A BESOIN DE TOUS LES GROUPES
DONNEZ DU SANG RÉGULIÈREMENT.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Québec lance l'ultime offensive autour de la langue

Deux semaines après sa visite au Cercle de Presse du Saguenay, le ministre Camille Laurin déposera, aujourd'hui même à l'Assemblée nationale, son projet de loi numéro 1 sur la charte de la langue française.

Comme on l'avait pressenti, c'est dans le champ de la métropole que le combat s'est rapidement engagé... et son ampleur inquiète plus d'un observateur.

Même si l'objectif rallie la grande majorité des Québécois francophones, on se demande encore si le gouvernement péquiste ne s'est pas montré téméraire en voulant corriger, dans un mouvement rapide et autoritaire, des siècles d'injustice et de domination.

Les esprits les plus lucides s'interrogent surtout sur la justification d'une nouvelle législation qui prend la forme, aux yeux de la minorité anglophone économiquement puissante et très agissante, d'une véritable provocation.

Si la loi 63 fut perçue avec raison par la majorité francophone comme une véritable trahison, car elle ne faisait qu'officialiser l'indolence du pouvoir public devant l'assimilation de la majorité par la minorité, par contre, la loi 22 avait le mérite de plonger, pour la première fois, les racines de la culture française dans le monde du travail dominé jusque là par la langue anglaise.

On se demande pourquoi l'actuel gouvernement n'a pas amendé la loi 22, pour corriger ses faiblesses, notamment sur le plan de la langue d'enseignement, plutôt que de concevoir une troisième loi qui menace de dresser deux armées dans une nouvelle bataille des plaines d'Abraham.

Le gouvernement péquiste devait surtout résoudre le problème majeur que les lois 63 et 22 avaient laissé en plan: le cautionnement du renversement du groupe francophoe par le truchement de l'immigration et de la liberté de choix de la langue d'enseignement qui faisait passer des milliers de francophones dans les institutions anglophones.

Quand on constate qu'un politicologue respecté, voué à l'épanouissement de la collectivité francophone du Québec comme Gérard Bergeron, pointe du doigt "trois gaffes majeures" dans le Livre blanc, on s'inquiète.

Il note d'abord que "la proposition de considérer les Canadiens des autres provinces comme des ressortissants étrangers (au chapitre de la langue d'enseignement) reposerait sur une conception racornie de la québécité et aboutirait à une négation de fait de l'ordre constitutionnel canadien actuellement en vigueur. Une pareille disposition, effaçant d'un coup de plume des réalités flagrantes, n'aurait de pertinence que si le Québec était déjà un Etat de pleine souveraineté".

Le politicologue voit dans la proposition de l'usage du seul français comme langue parlementaire et judiciaire la gaffe numéro 2 et la troisième erreur, c'est à ses yeux l'unilinguisme français dans l'information publique.

Le gouvernement du Québec a reçu le mandat d'assurer la sécurité culturelle des Québécois francophones. Notre identité collective doit revêtir une protection aussi hermétique, celle dont jouit, par exemple, la culture suédoise ou néerlandaise malgré l'environnement des grandes cultures française, anglaise et allemande.

Il ne faudrait surtout pas que certaines facettes de la charte de la langue servent de prétexte au déménagement de sièges sociaux de Montréal et Toronto. Le gouvernement québécois doit rechercher, avec les leaders anglophones compréhensifs et respectueux, des aspirations d'un Québec francophone, un compromis acceptable.

Car autrement, l'arme économique que la minorité des possédants anglophones de Montréal peut utiliser contre nous avec la complicité du pouvoir fédéral et des frères ontariens pourrait causer autant de ravages, sur le plan économique, que la bataille des plaines d'Abraham.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Un centre d'hébergement s'impose

Ayant entendu parler du projet de l'habitation pour handicapés, j'ai voulu exprimer ce qu'à mes yeux, serait valable.

J'ai lu l'article et il m'a semblé que le projet concernait surtout les handicapés n'ayant pas besoin d'aide pour se servir. C'est cette raison qui me porte à expliquer notre situation, car nous sommes deux soeurs.

Notre maladie est semblable à la dystrophie-musculaire, nous n'avons aucune force. Alors, je n'ai pas besoin de dire qu'il nous faut des personnes pour le lever et le coucher, ainsi que pour les soins de la toilette, là est la difficulté. Pour ce qui est de manger et tout ce qui ne nous demande pas tellement de force, nous pouvons le faire bien sûr, comme tricoter, dessiner, ainsi que le maquillage, etc...

Nous vivons encore dans notre famille et c'est ma mère qui s'occupe de nous (je dois dire qu'elle est merveilleuse ainsi que mon père; nous sommes des filles choyées).

Mais le temps s'écoule et il nous faut envisager autre chose; les endroits possibles ne sont que des places pour les vieillards et les malades chroniques qui sont pour la plupart mentalement atteints. On doit sûrement comprendre que l'existence parmi eux serait difficile car nous sommes vraiment incorporés dans la société. Je veux dire que nous allons où bon nous semble et ceci sans complexe!

Nous espérons que quelque part, il y aura une maison pour nous, car lorsqu'on pense qu'en 1977, on n'a pas encore envisagé cette solution, cela semble invraisemblable. C'est pour cela que le projet est des plus NECESSAIRES car il y a dans notre cher Saguenay-Lac-St-Jean, un bon nombre d'handicapés et le projet vise le côté humain, contrairement à ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

J'ignore si tout ce que je demande est possible, car bien sûr, il y a des détails qui échappent mais ce que je demande n'est pas seulement pour moi car le problème en touche sûrement plus qu'un.

Deux qui espèrent,
Louise et Ginette Lavoie,
113, Normandie,
Rivière-du-Moulin,
Chicoutimi.
Le 19 avril 1977.

Bravo à l'Ambulance Saint-Jean!

Des fois, je suis un peu surprise quand je vois, surtout aujourd'hui, tous ces jeunes gens qui encore, très souvent, s'oublient pour le bien d'autrui. Ils vont prendre la relève de cette riche entreprise et je m'en réjouis. Ce que je trouve admirable, c'est qu'en travaillant, ils ont l'air tout épanouis. J'ai trouvé cela vraiment remarquable quand ils sont venus ici avec les handicapés. Ils les ont compris, je les ai vus leur parler et leur sourire et ils avaient aussi l'air tout heureux de pouvoir les servir.

Je les ai observés et ça m'a fait constater avec plaisir que dans le monde d'aujourd'hui, comme dans celui d'hier, il y en aura toujours qui auront le souci d'aider aux autres, que très souvent, hélas, l'on oublie.

On ne peut pas imaginer tous les services qu'ils ont pu rendre aux délaissés, aux malades du genre humain, enfin, à tous ceux qui étaient et qui sont dans le grand besoin, par l'entremise de l'Ambulance Saint-Jean! C'est une oeuvre qui date de bien longtemps dans laquelle beaucoup de gens âgés tiennent encore le coup et Dieu sait combien ça peut leur demander de sacrifices parfois. Ca serait surprenant de faire énumérer tous les services qu'ils ont pu rendre à l'humanité par l'entremise de l'Ambulance Saint-Jean.

Quand nous partons pour un voyage, petit ou grand, et que l'on voit avec nous une personne de l'Ambulance Saint-Jean, on se sent tout de suite réconforté, car on sait bien qu'en cas de besoin, elle ne sera pas loin pour nous donner les premiers soins. Combien d'exemples l'on pourrait citer.

Pour l'âge d'or, il faut le mentionner, elles sont pour nous d'une grande utilité. Elles nous donnent de l'assurance et du réconfort, ce qui, surtout, rendu à un certain âge est fort apprécié. Quand on sait que tout cela se fait bénévolement, qu'ils ne sont payés que par des remerciements. Ne trouvez-vous pas que cela est épatant? L'humanité toute entière a besoin de beaucoup de gens qui se donnent complètement comme ceux de l'Ambulance Saint-Jean. Donc, c'est bien intéressant d'encourager cette association, qui travaille sans compter pour cette humanité... nous autres.

Mme Blanche Pineault, surintendante de l'Ambulance Saint-Jean, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à l'achat de leurs costumes qu'elles porteront avec fierté.

Marie Davis,
215, Faraday,
Arvida.
Le 26 avril 1977.

Pepsi "cache" ses gagnants...

Pepsi-Cola a lancé un grand concours, l'automne dernier. La compagnie offrait un grand voyage Défi Pepsi. Le concours se terminait le 20 janvier.

J'ai participe au concours, mais comme je n'avais aucune réponse, à la fin de février, j'ai écrit pour obtenir la liste des gagnants.

Silence encore une fois. Alors, j'ai téléphoné aux "Liqueurs Saguenay", à Chicoutimi, la compagnie qui embouteille l'eau gazeuse Pepsi-Cola et la distribue dans notre région. Le responsable m'a tout simplement conseillé d'attendre, qu'on allait bien finir par donner signe de vie.

Quelle belle réponse!

Finalement, lundi dernier, le 18 avril, j'ai communiqué avec l'Office de protection du consommateur, à Chicoutimi. Là, on s'est occupé de mon cas. Avec beaucoup de courtoisie, on m'a écouté, et on a fait un téléphone, pour moi, à Québec, afin d'obtenir les renseignements que je sollicitais.

J'ai su qu'il fallait écrire à Meherbrta Watts, 6465, rue Durocher, Montréal 156, pour obtenir des informations sur le résultat du concours. Je transmets ce détail aux lecteurs qui auraient éprouvé les mêmes ennuis que moi.

Mme Raymond Tremblay,
583, rue Hunt,
Arvida.
Le 25 avril.

Il est victime d'une lectrice... fantôme

Le 21, ou à peu près, paraissait une lettre de Mme Cécile Giguère, du 336, rue Parent, où elle démontrait le courage des faibles et des peureux, en m'abreuvant d'injures.

Je viens de découvrir que Mme Giguère a aussi celui d'écrire des lettres anonymes. En cherchant un numéro dans l'annuaire, j'en suis venu, par curiosité, à chercher celui de Mme Giguère. Il n'y a pas de Giguère qui demeure sur la rue Parent, à Chicoutimi.

C'est peut-être son nom de jeune fille, mais elle devrait avoir le courage de ses opinions, si elle est convaincue de la justesse de celles-ci. Mon identité a déjà été vérifiée par LE QUOTIDIEN. La bigoterie est un moindre défaut, mais écrire des lettres anonymes en est un pire.

Gaston Trudel,
119, rue Industrielle,
Albanel,
Comté de Roberval.

Le 26 avril.

C'est un vrai beau livre!

A Pâques, j'ai reçu en cadeau le livre de M. Jean-Pierre Gauvreau qui a pour titre "A FLEUR D'OREILLE", et je vous avoue que j'ai lu celui-ci avec un intérêt continu.

Alors, j'ai conclu qu'il va redonner le goût de vivre aux pessimistes, rendre généreux l'égoïste et enfin, fera réfléchir celles qui ont pris la tragique décision de se faire avorter car vois-tu, Jean Pierre, tu as su démontrer comme c'est "BEAU UN FOETUS EN EVOLUTION".

En ce qui me concerne, j'adore les livres et parmi tous ceux que j'ai en main, c'est le tien qui est le plus HUMAIN.

Je t'offre toutes mes félicitations et je termine en te disant que si plusieurs écrivaient comme toi, Jean-Pierre, il y aurait beaucoup plus de joie sur cette terre.

Mlle Lysa Fortin,
307, Châteauguay,
Jonquière.

Le 20 avril.

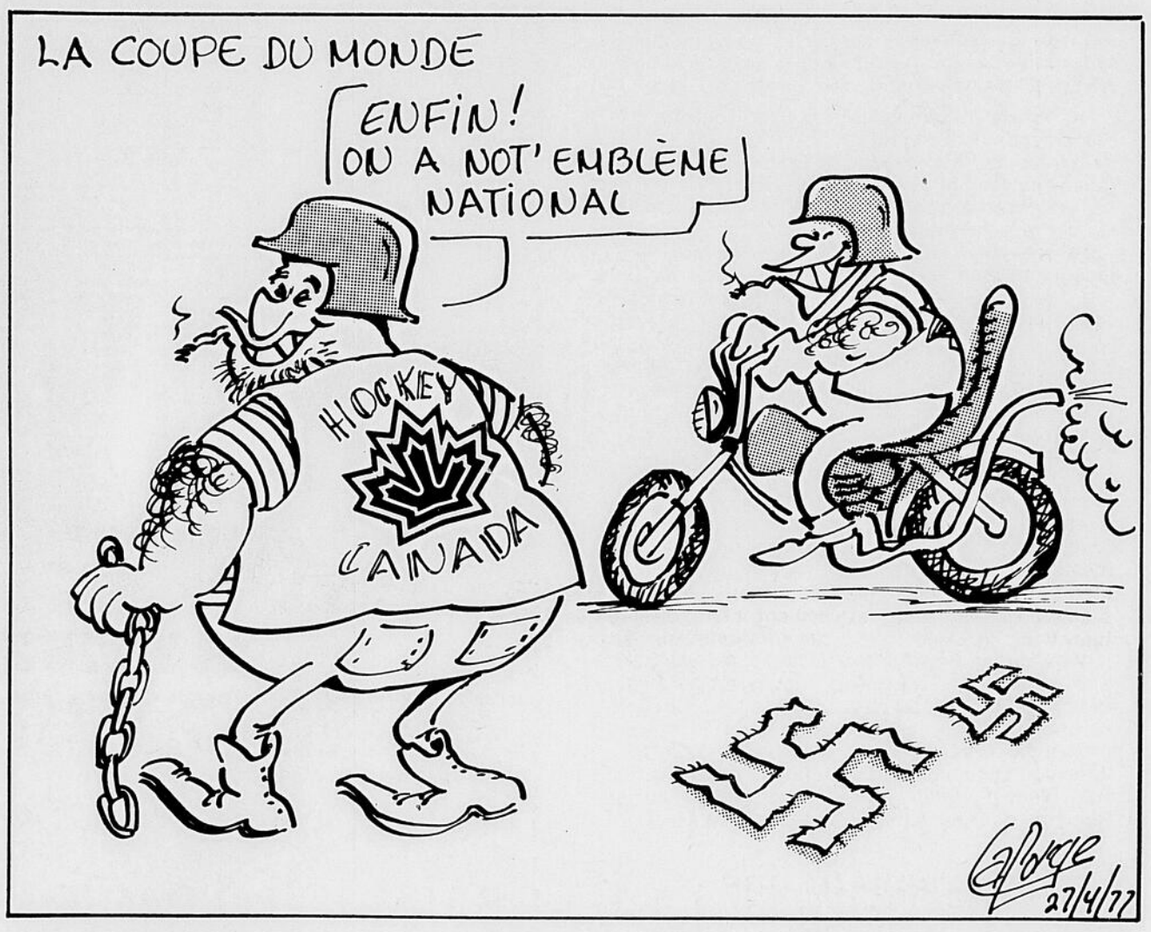

OPINION DES AUTRES

La lâcheté de nos mouvements chrétiens

Lorsque nous sommes intervenus, il y a de cela quelques semaines, quant à la présentation à l'antenne de la télévision populaire de la série d'émissions "Approche", nous étions loin de penser que cela allait occasionner la publication de nombreuses lettres ouvertes dans les journaux.

Enfin, nous donnions une opinion sur cette série et particulièrement sur la façon qu'on la présente, ce que nous qualifions et ce que nous continuons d'appeler de l'agression.

Ce n'est pas parce qu'il ne faut plus se scandaliser de rien qu'on doit maintenant ouvrir grandes les portes et parler de sexualité, qu'il s'agisse de fantastes, de sexualité marginale ou autres, et ce à propos de tout, dans la cuisine, dans le salon... et sur les marches des galeries!

C'est au niveau de cette agression que nous sommes intervenus. Si vous, chers auditeurs, désirez vous procurer une revue pornographique, et on sait combien c'est facile maintenant de l'obtenir, cela vous regarde, mais qu'on vous décrive, avec force détails, ce qu'est la jouissance, ce qu'est l'homosexualité, les fantasmes, etc. dans votre salon, dans votre cuisine, sans que vous l'ayez réclamé... un instant! Nous l'avons déjà dit: à Radio-Québec, cela est différent puisqu'il s'agit là d'une chaîne privée de télévision sur bande UHF, donc beaucoup moins fréquentée par les plus jeunes. Mais, sur les ondes régionales du poste affilié de Radio-Canada... oh là! ce n'est plus la même chose!

Ce qui nous a étonné dans cette affaire, ce fut le silence presque complice de certains organismes, dont les Femmes chrétiennes, les Chevaliers de Colomb, l'AFEAS... et bien d'autres. Quant il s'agit de lancer une campagne pour fleurir la région, oh là!... Dieu sait qu'on en parle, mais fleurir les esprits, ça semble ne préoccuper personne. Pas étonnant donc que ces messieurs de la télévision se plaisent de dire que seuls nous, de CHRL, Mgr Marius Paré et une dame du secteur Arvida, à Jonquière, aient protesté. A moins qu'on aime chez nous le masochisme... et la forme d'agression de la série "Approche", ça y ressemble beaucoup... ou du moins cela en est une forme!

Pour notre part, nous fermons le dossier en retenant cette remarque de Mgr Marius Paré: "L'Eglise appartient maintenant aux laïcs."

Avant de critiquer bien des prêtres, il faudrait surtout, nous, laïcs, commencer à prendre nos responsabilités au niveau de la foi et à ce titre, les Bérets Blancs de Mme Mercier auraient de belles leçons à nous apprendre!

Jean-Claude St-Pierre,
directeur de l'information,
Poste CHRL,
Roberval.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Service d'éducation à la consommation

par Denise Pelletier

JONQUIERE — La consommation, c'est un sujet très vaste. Cependant, un groupe de cinq personnes de Jonquière a décidé de l'aborder, sous autant de facettes que possible, en mettant sur pied un projet d'Education à la consommation. Il s'agit d'un projet d'initiatives locales, qui fonctionne depuis le mois de février et qui se terminera au mois de juin.

Mlle Lili Ménard, l'une des responsables du projet, nous explique en quoi il consiste. Il s'agit d'aider les gens à comprendre le phénomène de la consommation, et par conséquent, à faire la part des choses devant ces phénomènes dont ils sont témoins ou victimes. La publicité, le crédit, l'aide juridique, les formulaires d'impôts, le logement, les gens ont besoin de renseignements sur tous ces sujets, et ils peuvent s'adresser au service d'Education à la consommation pour les obtenir. C'est situé à Jonquière, sur la rue du Vieux Pont.

Dans un premier temps, le groupe a fait une recherche sur les phénomènes reliés à la consommation.

Ensuite, pour diffuser certains renseignements, il a procédé soit par consultations à ses bureaux, soit par visites aux organismes sociaux et aux écoles.

Il s'est avéré, en effet, que les gens étaient plus ou moins interessés à se rendre sur place pour chercher des renseignements. Sauf pendant la période des rapports d'impôts, où plusieurs sont venus demander comment il fallait remplir les formules.

Donc, le groupe a décidé de se rendre sur place, soit dans les réunions de clubs sociaux, et dans les écoles du secteur.

Dans un troisième temps, on procédera à l'évaluation des actions faites, et on fera un sondage sur le logement et le crédit.

Les résultats pourront éventuellement être consignés sous forme de cassettes enregistrées ou de diapositives.

Parlant de diapositives, le groupe dispose d'un montage audio-visuel destiné à sensibiliser les gens aux divers problèmes du domaine de la consommation. On cherche à les persuader de ne pas se laisser prendre à la publicité, d'éviter le gaspillage, les dépenses faites pour de "mauvaises raisons" comme le désir de maintenir un standing, ou la confiance en une marque connue sans vérification de l'efficacité du produit.

Le groupe rencontre quelques difficultés pour s'adresser aux gens, car souvent ces derniers sont quelque peu réticents. "Les gens, dit Lili Ménard, n'aiment pas se faire dire qu'ils dépensent pour rien, ou que tel ou tel produit qu'ils achètent n'est pas bon." C'est en effet commencer par critiquer la manière d'agir d'à peu près tout le monde, ce qui n'est pas bien accueilli à prime abord. Il semble cependant qu'après coup, l'accueil est plus favorable, et que la projection du diaporama suscite des commentaires favorables, et soulève de nombreuses questions, auxquelles les animateurs s'efforcent de répondre.

Les cinq membres du projet ont également réalisé un sondage dans les écoles secondaires pour connaître les habitudes des jeunes, face à l'argent et à la publicité. Ils sont en train de compiler les résultats.

CONSOMMATION — Ces personnes ont mis sur pied un projet PIL (subvention de $20,000) d'Education à la consommation, à Jonquière.

AU PALAIS DE JUSTICE

$100 d'amende pour avoir lancé un verre de bière

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Jean-Jacques Turcotte, de la Cour municipale de Chicoutimi, a, à nouveau fait preuve d'une sévérité exemplaire, hier, lorsqu'il a condamné un partisan des Saguenéens de Chicoutimi, à une amende de $100, pour avoir lancé un verre de bière dans une baie vitrée.

C'est le deuxième partisan des Saguenéens juniors majeurs à comparaître devant le tribunal municipal de Chicoutimi, à la suite des troubles survenus presqu'à chaque partie.

Les policiers ont réclamé des amendes sévères afin de tenter de décourager tous ceux qui ont la maladie de lancer des projectiles sur la patinoire ou encore en direction des joueurs adversaires.

Sentence aujourd'hui

Le juge Lucien Larouche, de la Cour criminelle rendra sa sentence aujourd'hui, dans le cas d'un jeune homme de Jonquière qui a volé un chèque au montant de $486.64, propriété de M. Philippe Larouche et qui a échangé le même chèque chez Mme Marie-Ange Guérin, propriétaire du Royaume des Bijoux.

Me Laurent Bouchard a précisé que le prévenu Jean-Guy Richard, de Jonquière, avait déjà des dossiers judiciaires antérieurs et le juge Lucien Larouche a demandé d'attendre à aujourd'hui pour réfléchir sur le prononcé de sa sentence.

Examen psychiatrique

Un jeune homme de Chicoutimi-Nord, Guy Gagné, âgé de 18 ans, subira un examen psychiatrique prolongé à l'Institut Roland-Saucier, après avoir été accusé de l'incendie criminel qui a ravagé le centre paroissial Sainte-Anne.

Le prévenu a comparu hier matin, et le médecin de la prison a recommandé un examen psychiatrique prolongé.

Conseils

En condamnant hier une jeune fille à une amende de $200 pour avoir été en possession de cinq grammes de marijuana et de quatorze buvards de LSD, le juge Lucien Larouche a recommandé à la jeune fille de lire certains volumes dont l'un de feu le Dr André Boudreault sur les drogues et un autre sous le titre de "Option et Société nouvelle".

Le juge Larouche a mentionné qu'il était inutile de faire la remontrance à ceux qui sont des adeptes de la drogue, préférant plutôt leur recommander, s'ils le veulent bien, de lire les deux volumes sur les méfaits et les dangers des drogues et des hallucinogènes.

Toutefois, il est fort propable que pour la jeune fille, les recommandations du juge peuvent lui paraître "déjà dépassées".

Le juge déclare une responsabilité conjointe

CHICOUTIMI — Le juge Roger Chouinard, de la Cour supérieure, vient de condamner conjointement et solidairement Serge Tremblay, du 387, boulevard Tadoussac, Saint-Fulgence, et Sylvain Desgagné du 360, boulevard Jean-Noël Tremblay, à Chicoutimi, à payer un montant de $35,227 à Mlle Christiane Thibodeau, 352, avenue Sainte-Anne, de même qu'un montant de $2,000 à sa mère, Mme Lucette Dallaire-Thibodeau.

Tout cela à la suite d'un accident survenu le 20 avril 1975, sur le boulevard Saint-Jean, dans le secteur Arvida.

Me Richard Dufour représentait Mlle Thibodeau, tandis que Mes Jean-Yves et Pierre Tremblay d'Arvida obtenaient également un jugement de $9,460 au nom de M. et Mme Emile Roy, demeurant au 220, rue Lamarche, à la suite de la mort de leur jeune fille Linda, dans le même accident.

Serge Tremblay et Sylvain Desgagné sont également condamnés à payer ce montant de $9,460.

Auparavant, le juge Roger Chouinard avait déterminé que l'accident impliquant les véhicules de MM. Serge Tremblay et Sylvain Desgagné qui était survenu dans une courbe assez prononcée, dans la côte du boulevard Saint-Jean, à Arvida, vers 1h30, du matin, le 20 avril 1975, était dû aux deux conducteurs et c'est pourquoi leur responsabilité est partagée 50-50.

Me Richard Dufour représentait Mlle Christiane Thibodeau, qui était passagère dans l'automobile de M. Sylvain Desgagné, tandis que Mlle Roy se trouvait dans l'automobile de M. Serge Tremblay.

Les travaux débutent au Palais de justice

CHICOUTIMI — C'est ce matin qu'ont débuté au Palais de justice de Chicoutimi, les travaux de reaménagement au coût de $100,000, annoncés au début de la semaine par le "Quotidien".

En effet, les hommes de la firme Simon Gravel étaient déjà au Palais de justice, hier, pour s'entretenir avec le protonotaire Jean-Claude Basque, pour tenter de déterminer à quel étage, ils débuteront les travaux.

Pour le personnel du Palais de justice, cette nouvelle prenait d'autant plus d'importance que les locaux étaient désuets et même les avocats se plaignaient depuis plusieurs années qu'ils n'avaient pas l'espace nécessaire pour s'entretenir même avec leurs clients.

On se rappellera que lundi le ministre Marc-André Bédard avait annoncé le début des travaux mais on aurait jamais cru que le dossier était aussi avancé, surtout après une attente de deux ans le début des réparations, sous l'ancien régime.

406, RACINE EST,
CHICOUTIMI
TEL.: 543-1501

gf

soldes fin de mois

JEUDI, 28 AVRIL

Liquidation de marchandises désassorties ou légèrement défraîchies, mais constituant quand même de belles valeurs offertes souvent en bas du prix coûtant. Pas d'échange ou d'approbation. Surveillez les étiquettes jaunes et rouges: elles vous indiqueront des valeurs FDM.

EN VENTE DEMAIN SEULEMENT JUSQU'A 9h00 P.M.

Pas de commande par la poste ou par téléphone

MAISON

TOILES DE PORTES, TRESSEES, couleur: brun; grandeurs: Spécial: ½
3-29" x 48" $24.95
1-36" x 48" $29.95
2-36" x 72" $39.95
3-48" x 48" $39.95
2-72" x 72" $74.95
3-72" x 48" $49.95

LOT DE GLANDS, pour attacher les tentures, couleurs et longueurs assorties. Prix sugg.: $5.95 à $10.95 — SPECIAL: $2.00 la paire

6 COUVERTURES, pour lits doubles, 70" x 90", tissu polyester et viscose, couleurs assorties. Prix sugg.: $14.95 — SPECIAL: $7.50

PAPIER COLLANT, Mac-Tac, à motifs variés, largeur: 18". Prix sugg.: $0.98 la verge — SPECIAL: 2 verges pour $1.00

TISSUS

UN LOT DE TOUTES SORTES DE TISSUS, désassortis. Longueurs: 36" et 46". SPECIAL: 3 verges $1.00

UN LOT TRICOTI, imprimé noir et blanc (second), longueur: 60". SPECIAL: 4 verges pour $1.00

RATINE DE COTON, imprimé, longueur: 54". Rég.: $8.95 — SPECIAL: $3.95 la verge

IMITATION DE SUEDE, couleur: sable. Longueur: 45". Rég.: $5.98 la verge — SPECIAL:

VELOURS DE COTON et viscose, couleur: sable, longueur: 40". Rég.: $7.95 — SPECIAL: $3.98

10 VERGES, de suraline, pied-de-poule, longueur: 45". Rég.: $6.95 — SPECIAL: $2.98

TWEED EN TRICOT, polyester. Orange et vert pâle. Longueur: 60". Rég.: $5.98 — SPECIAL: $2.98 la verge

30 VERGES de tricot imprimé en polyester, couleurs: pâles et foncées, longueur: 60". Rég.: $5.95 — SPECIAL: $2.98 la verge

IMITATION DE SUEDE, réversible en deux couleurs, longueur: 45". Rég.: $12.95 — SPECIAL: $5.98 la verge

POUR HOMMES

FOULARS, 100% acrylique assorties de couleurs. Prix sugg.: $8.00 — SPECIAL: $2.00

GILETS EN JERSEY à manches longues, avec boutons et collet uni ou avec suede à l'avant. Tailles: 5/S 7/M 2/L 1/XL. Prix sugg.: $35.00 à $65.00 — SPECIAL: $10.00

LOT DE GILETS à manches longues, chemisier à manches longues et chemises sport à carreaux, couleurs et grandeurs désassorties. Prix sugg.: $15.00 à $30.00 — SPECIAL: $5.00

CHAPEAUX EN LAPIN, pour jeunes hommes. Prix sugg.: $40.00 — SPECIAL: $5.00

POUR HOMMES

ENSEMBLE TUQUES ET FOULARDS, 100% acrylique. Prix sugg.: $10.95 — SPECIAL: $3.00

CASQUE, en véritable mouton, pour homme. Quantité: 1. Prix sugg.: $25.00 — SPECIAL: $5.00

1 VESTON SPORT, coordonné uni avec pantalon polyester et laine, taille: 38. Prix sugg.: $175.00 — SPECIAL: $20.00

1 ENSEMBLE COORDONNE, veston sport et pantalon, veston 100% laine, pantalon terylène et laine, modèle à 2 boutons. Taille: 38. Prix sugg.: $200.00 — SPECIAL: $60.00

LOT DE PANTALONS, polyester et rayon et polyester et laine. Tailles: 3/0, 4/32, 2/34, 1/36, 8/28. Prix sugg.: $21.00 — SPECIAL: $5.00

LOT DE CRAVATES, à motifs, couleur pâle, pour la saison, assortiment de couleurs. Prix sugg.: $5.00 — SPECIAL: $1.00

LOT DE COMPLETS, pour hommes, modèle à 2 boutons, polyester et laine ou 100% laine, de très belle qualité. Tailles: 2/36, 6/38, 1/40, 3/44, 3/46. Prix sugg.: $130.00 à $195.00 — SPECIAL: $40.00

1 VESTON SPORT, à carreaux, modèle à 3 boutons, poches avec revers, ouverture au centre en arrière. Taille: 44. Prix sugg.: $85.00 — SPECIAL: $40.00

1 VESTON ¾, en véritable cuir, avec fermeture éclair et poches à l'avant, avec rabat, doublure détachable, taille: 36. Prix sugg.: $300.00 — SPECIAL: $150.00

2 COUPE-VENT, à la taille très ajustés, modèle avec fermeture éclair et poches sur le biais à l'avant, en véritable cuir. Tailles: 40, 44. Prix sugg.: $145.00 — SPECIAL: $75.00

VESTES EN DENIN, sans manches, 100% coton, 4 poches à l'avant. Tailles: 11/S, 16/M, 5/L. Prix sugg.: $16.00 — SPECIAL: $8.00

POUR DAMES

COSTUMES-JUPES, pour dames, 100% laine. Grandeurs: 5/6, 9/10, 11/12, 13/14, 15/16 ans, couleurs: pêche et rose. Rég.: $190.00 et $170.00 — SPECIAL: $85.00

COSTUMES-JUPES, pour dames, ultra-suede (lavables), couleur: bleu, grandeurs: 7/8, 9/10, 13/14. Rég.: $170.00 — SPECIAL: $90.00

LOT DE GILETS ET BLOUSES, pour dames, manches longues, grandeurs et styles assortis. SPECIAL: $5.00

LOT DE ROBES, pour dames, grandeurs et styles assortis. SPECIAL: $10.00

4 PYJAMAS, dames et demoiselles, grandeurs: 2/S, 2/L. Rég.: $11.00 à $55.00 — SPECIAL: $6.49

7 ROBES DE NUIT, dames et demoiselles, tissus assortis, 3/large, 2/ext. large, 1/44, 1/46. Rég.: $14.00 à $26.00 — SPECIAL: $6.49

4 ROBES D'INTERIEUR, pour dames, 1 petite, 2 small, 1/44. Rég.: $26.00 à $35.00 — SPECIAL: $6.49

6 ROBES DE CHAMBRE, dames, tissus assortis, 2/médium, 4/large. Rég.: $26.00 à $30.00 — SPECIAL: $6.49

2 ENSEMBLES DE NUIT, 1 grandeur large, 1 grandeur 44. Rég.: $28.00 — SPECIAL: $6.49

SACS A MAIN, en véritable cuir. Rég.: $25.00 à $45.00 — SPECIAL: $15.00

1 SAC A MAIN, en cuir noir. Rég.: $110.00 — SPECIAL: $40.00

CEINTURES, prix ass. 2/100. 2 pour $1.00

FILLES ET GARCONS

5 COSTUMES, denim vert, coton, veste avec zipper. Grandeurs: 1/7, 1/8, 1/10, 1/12, 1/14. Prix sugg.: $40.00 — SPECIAL: $8.00

2 ENSEMBLES, pour fillettes, salopettes, blouses polyester et coton, couleur pêche. Grandeurs: 1/12, 1/10. Prix sugg.: $25.00 — SPECIAL: $8.00

1 HABIT, pour garçons, 100% polyester, grandeur: 36, 18 ans. Prix sugg.: $56.00 — SPECIAL: $15.00

1 JUMPER CULOTTE, velours cordé rouge, grandeur: 10 ans. Prix sugg.: $20.00 — SPECIAL: $8.00

4 PAIRES DE PANTALONS, velours cordé, couleur pêche, 1-8T, 1-10T, 1-14T, 1-14XT. Prix sugg.: $21.00 — SPECIAL: $8.00

CHAUSSURES

22 PAIRES DE SOULIERS ET SANDALES, pour dames, comprenant: 2 paires de souliers "Prempi", couleur brique, 1/5, 1/6, 3 paires de souliers "Prempi", noirs, 5 à 6½, 10 sandales, dames, talon Wedge, tan, 5 à 7 A A, 7 paires de sandales sport pour dames. Couleur: camel, pointures: 5 à 8. SPECIAL: $8.00

SPORT

4 BLOUSONS, en nylon Kawasaki, pour hommes, grandeurs: 2/14 ans, 2/16 ans. Sugg.: $21.25 — SPECIAL: $9.99

7 GILETS, en coton ouaté, de marque "Kawasaki", couleur: blanc, grandeurs: 1/5, 4/M, 2/L. Sugg.: $7.25 — SPECIAL: $2.99

4 PAIRES DE SHORTS, de tennis, de marque "Jantzen", grandeurs: 1/30, 2/32, 1/38. Sugg.: $11.00 — SPECIAL: $4.99

2 TONDEUSES, "Columbia", à 4 temps. Sugg.: $124.95 — SPECIAL: $99.95

7 GILETS, en coton, manches longues, marge NHL, grandeurs: 2/M, 4/L, 1/XL. Sugg.: $7.95 — SPECIAL: $3.99

5 LAMPES, "Bleuet", camping gaz. Sugg.: $11.50 — SPECIAL: $4.99

1 CHAUFFERETTE, "Bleuet", camping gaz. Sugg.: $34.50 — SPECIAL: $15.99

1 POELE, "Bleuet", camping gaz. Sugg.: $20.50 — SPECIAL: $9.99

5 USTENSILES A BARBECUE, 3 pièces. Sugg.: $3.25 — SPECIAL: $1.99

gf gagnon FRERES

406, RUE RACINE EST. TEL.: 543-1501

UN SUPER gain pour Jonquière

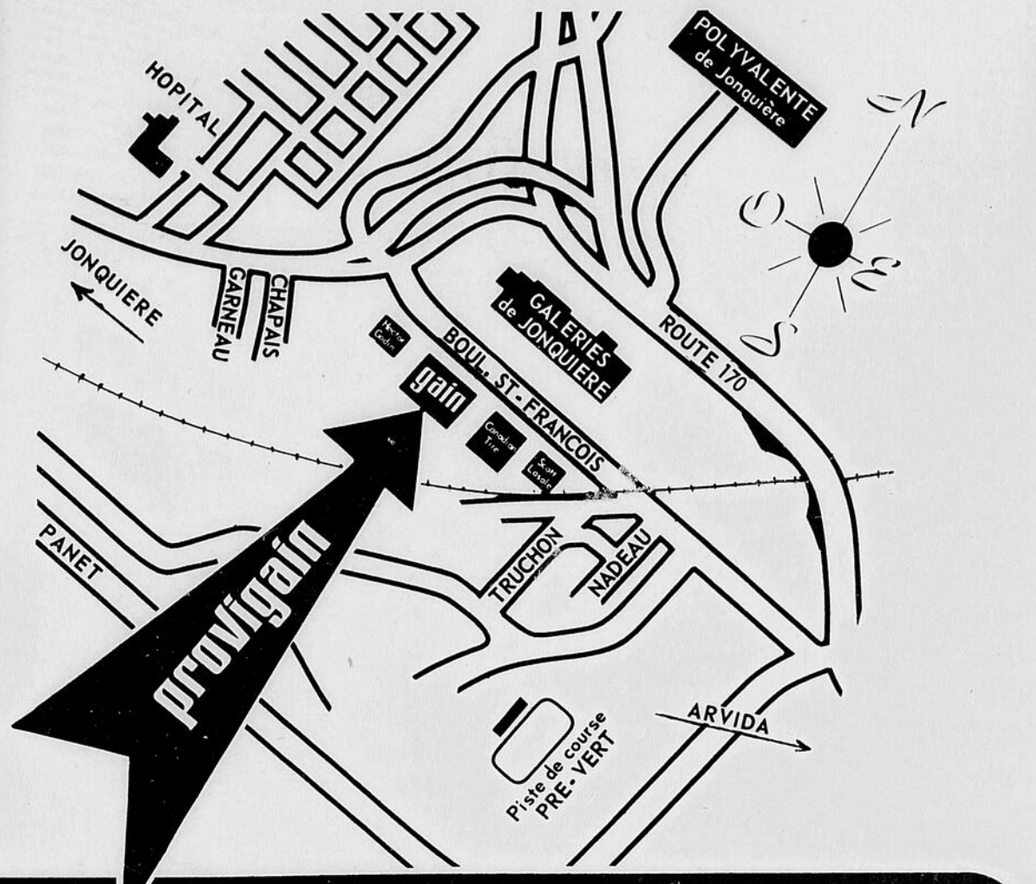

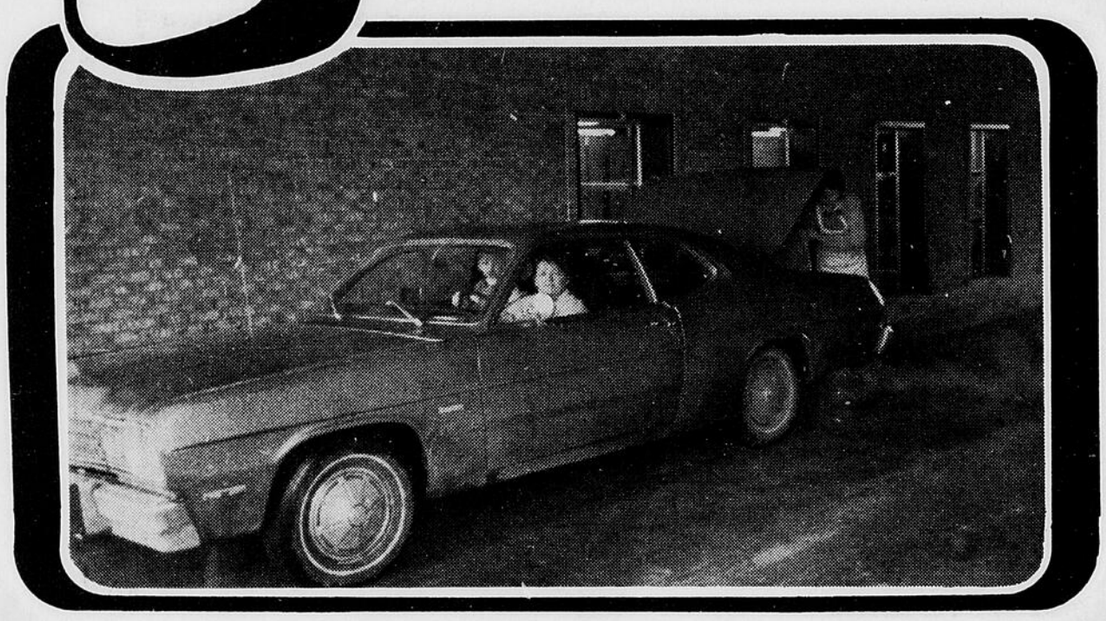

Pour votre commodité, Provigain vous offre deux services de livraison des commandes à l'auto. - Vous pouvez transporter vous-même votre commande du magasin à l'auto, ou conduisez tout simplement votre automobile à notre service de livraison à l'auto et remettez à l'employé Provigain qui se présentera à vous, le billet que vous avez reçu en passant à la caisse et il placera lui-même votre commande dans votre automobile.

Demeurez bien assis et reposez-vous, ...ON NE S'APPELLE PAS PROVIGAIN POUR RIEN !

Présentez-vous au comptoir de courtoisie du tout nouveau Provigain de Jonquière et une employée des plus accueillante vous fournira toutes les informations nécessaires vous permettant de remplir le formulaire pour une demande de carte d'identification Provigain qui vous permet d'échanger vos chèques personnels sans perte de temps.

C'est une autre façon pour Provigain de faciliter votre magasinage, ...ON NE S'APPELLE PAS PROVIGAIN POUR RIEN !

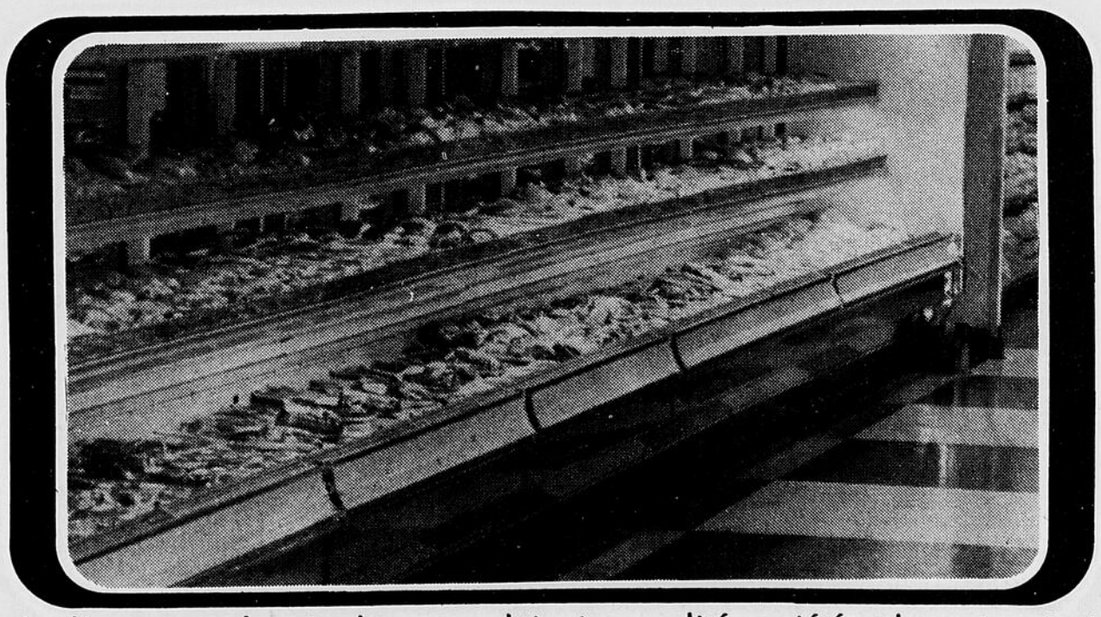

Au département des pâtisseries Provi-d'Or, vous verrez dans nos comptoirs une grande variété de délicieuses et succulentes pâtisseries préparées dans notre propre boulangerie avec des ingrédients de la meilleure qualité. - Sous la surveillance sévère de notre maître-boulanger, les recettes sont suivies à la lettre; chaque beigne, tarte, pain ou brioche doit être parfait ! Voilà pourquoi les pâtisseries Provi-d'Or sont si délicieuses et ressemblent à celles que vous cuisez vous-même à la maison !

...ON NE S'APPELLE PAS PROVIGAIN POUR RIEN !

Au département des viandes, vous obtiendrez qualité, variété et bas prix, ainsi que ce petit quelque chose d'indéfinissable qui fait toute la différence entre les viandes de Provigain et celles d'ailleurs. - Afin de pouvoir vous offrir continuellement ce petit quelque chose de plus que vous appréciez tant, nous nous approvisionnons régulièrement chez Provi-viande, le centre de distribution des viandes le plus moderne en Amérique du nord. - En ce qui concerne les viandes nôtre réputation n'est plus à faire, nous sommes en tête de liste et nous avons l'intention d'y demeurer longtemps, ...ON NE S'APPELLE PAS PROVIGAIN POUR RIEN !

provigain

on ne s'appelle pas

et les environs

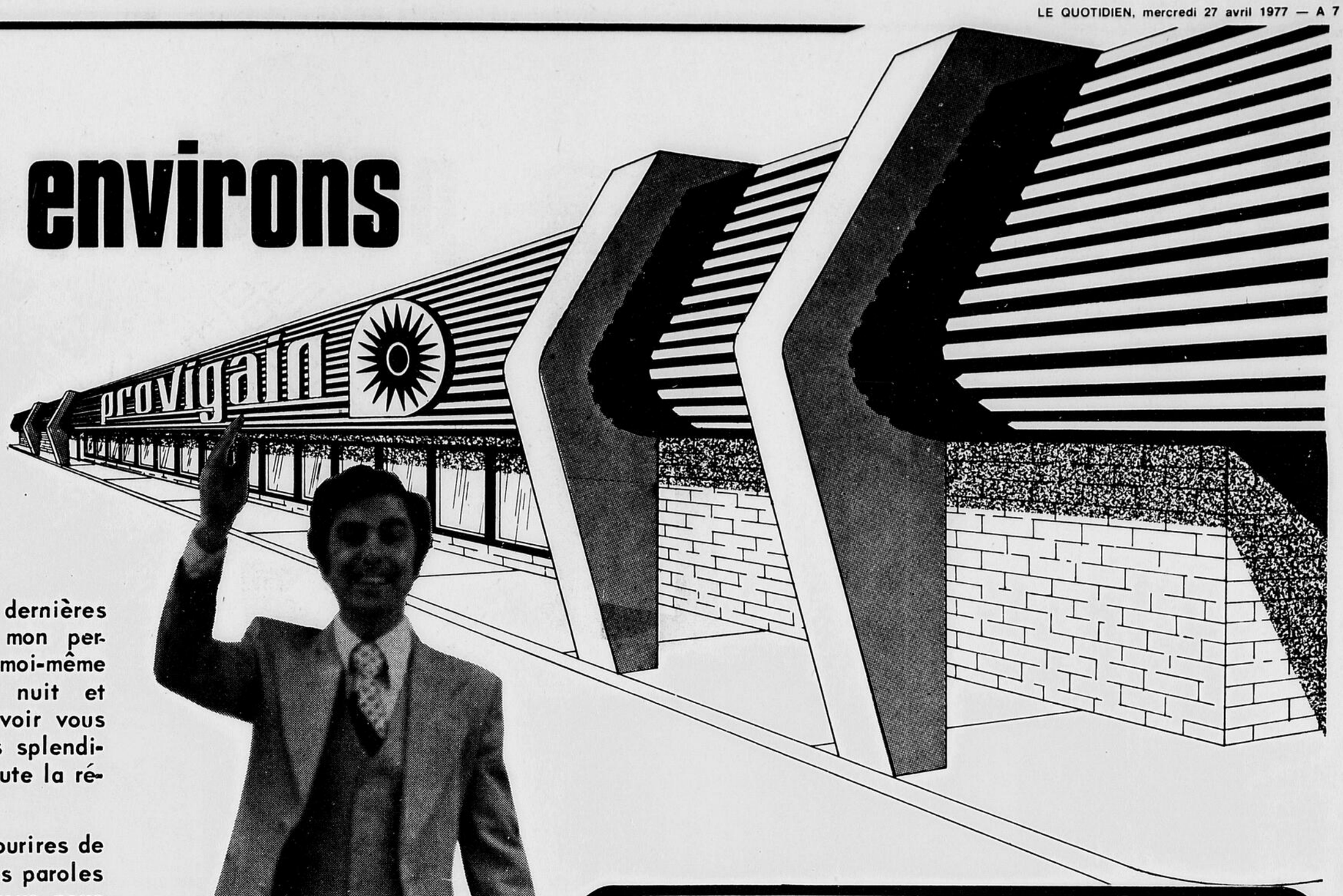

Au cours des dernières semaines, tout mon personnel ainsi que moi-même avons travaillé nuit et jour afin de pouvoir vous présenter le plus splendide magasin de toute la région.

Les sourires de satisfaction et les paroles élogieuses que vous nous avez adressés sont pour chacun de nous un véritable stimulant. - MERCI d'être venus en si grand nombre, ...revenez nombreux à chaque semaine, car pour nous de Provigain, chaque semaine est aussi importante que la semaine d'ouverture.

...on ne s'appelle pas Provigain pour rien.

Votre gérant,
Fernand Roberge

Les mots seuls sont insuffisants pour décrire la merveilleuse sélection de fruits et légumes frais qui vous attendent au tout nouveau Provigain de Jonquière. Nos comptoirs réfrigérés à température contrôlée conservent aux fruits et légumes toute leur fraîcheur de frais cueillis. Faites comme vos voisins et amis, venez nous visiter et comme eux vous découvrirez que pour ce qui concerne les fruits et légumes, ...ON NE S'APPELLE PAS PROVIGAIN POUR RIEN !

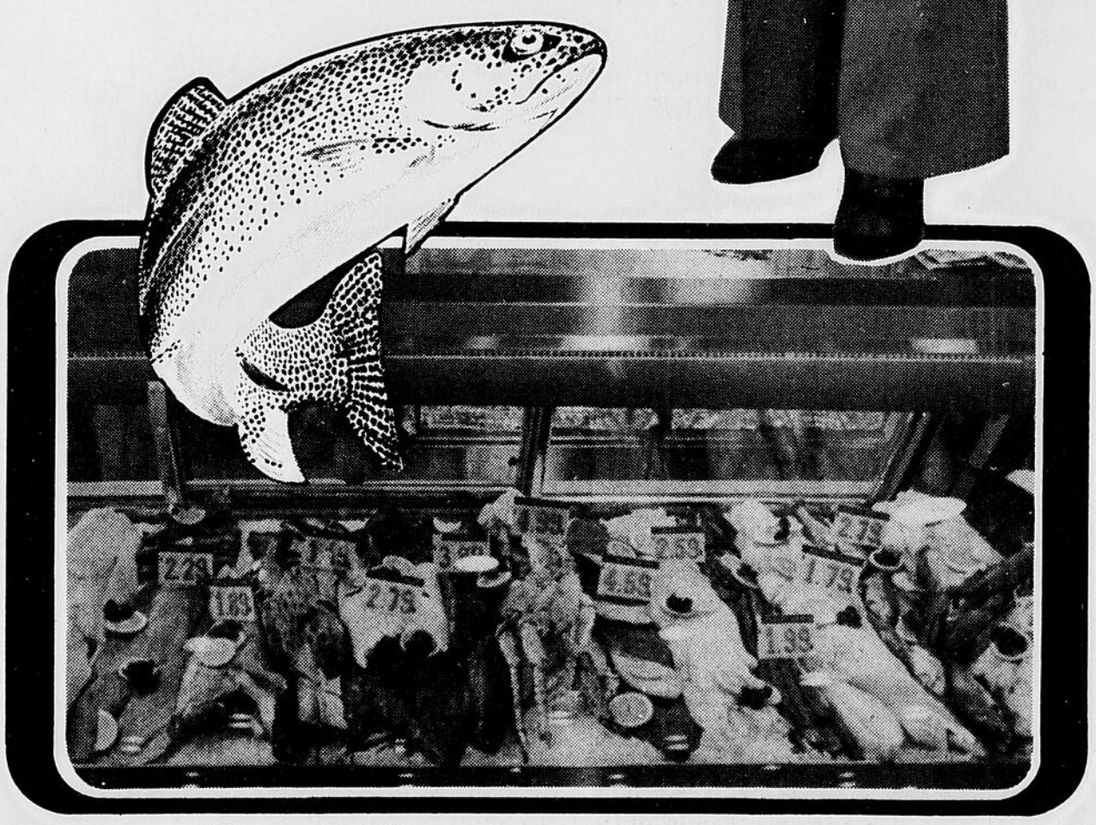

Si le poisson détient une place importante dans votre menu, nous avons une variété pour plaire à tous les goûts allant de l'éperlan au filet de morue sans oublier les pétoncles, les scampies et la pieuvre. De plus, vous pouvez faire votre propre choix parmi les truites vivantes qui nagent dans nos viviers et les homards qui s'y promènent en toute liberté. Si ça nage et que c'est en saison, vous avez de fortes chances de le trouver à notre poissonnerie, ...ON NE S'APPELLE PAS PROVIGAIN POUR RIEN !

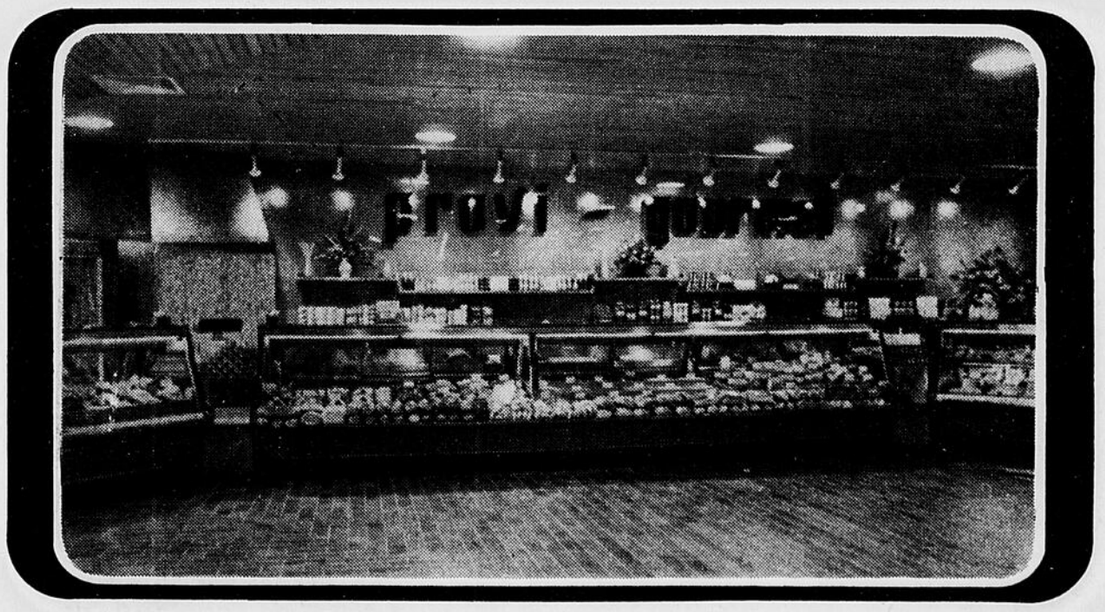

A notre département Provi-Gourmet, vous trouverez tous ces mets raffinés qui agrémentent vos repas et vos petites réceptions. Qu'il s'agisse de poissons frais, salés, fumés ou pannés. - De salades variées, de mets chinois, de pâtés de foie, de canard à l'orange, de jambon persillé ou de fromages frais importés de toutes les parties du monde, c'est à notre département Provi-Gourmet que vous les trouverez,...
ON NE S'APPELLE PAS PROVIGAIN POUR RIEN.

provigain pour rien

gain

provi-Viande

Un autre gain pour vous

SUPER gain

BIFTECK
DE RONDE DE BOEUF
RUBAN ROUGE - CANADA "A" 1
$1.09 LB

SUPER gain

ROTI
CROUPE DE BOEUF
RUBAN ROUGE - CANADA "A" 1
$1.09 LB

Boeuf Haché .89
MI-MAIGRE - LA LIVRE

SUPER gain

ROTI
POINTE DE SURLONGE
BOEUF - RUBAN ROUGE - CANADA "A" 1
$1.59 LB

Foie de Porc .33
TRANCHE - LA LIVRE

Bacon Tranché 1.43
MAPLE-LEAF - PQT. 16 ONCES

SUPER gain

ROTI
FRANCAIS
BOEUF - RUBAN ROUGE - CANADA "A" 1
$1.79 LB

Saucisse Fumée .83
MAPLE-LEAF - PQT. 16 ONCES

Jambon ½ Cottage 1.43
MAPLE-LEAF - LA LIVRE

Bologna en Morceaux .53
MAPLE-LEAF - LA LIVRE

provigain

on ne s'appelle pas

boeuf

SUPER gain
MELANGE
A GATEAUX
DUNCAN-HINES - 19 ONCES
59¢

SUPER gain
CONFITURE
Fraises ou Framboises
CANADIANA-JARRE 24 ONCES
89¢

SUPER gain
BETTERAVES
MARINEES
HABITANT-JARRE 24 ONCES
49¢

SUPER gain
Jus d'Oranges
SURGELE
MINUTE-MAID - 12 ONCES
49¢

NESTLE-QUIK
CHOCOLAT INSTANTANE
BOITE 2 LIVRES
$1.67

SPLENDOR
PATES ALIMENTAIRES
CELLO 2 LIVRES
49¢

CAPRI
PAPIER DE TOILETTE
PAQUET 4 ROULEAUX
69¢

PUSS'N'BOOTS
NOURRITURE pour CHATS
BOITE 25 ONCES
25¢

Biscuits David FEUILLE D'ERABLE - 450 GR.	.79	**Biscottes Grissol** TOAST - BOITE 10 ONCES	.83	**Sauce à Pizza** GATTUSO - BOITE 8 ONCES	.30	**Sacs** A POUBELLE PQT. 20 (26" x 36") EXTERIEUR-GLAD - 20 SACS	2.35	**Pâte Dentifrice** COLGATE-TUBE 50 ML.	.68
Beignes au Miel VAILLANCOURT - BOITE DE 8	.85	**Soupe Heinz** PRET-A-SERVIR - BTE. 8 OZ	.16	**Café Moulu** MAXWELL-HOUSE - SAC 1 LB	3.49	**Détergent Liquide** PALMOLIVE - 1.5 LITRES	2.03	**Déodorant Noxzéma** FORMAT 10 ONCES	1.51
Bonbons Dare A LA GUIMAUVE - 10 ONCES	.89	**Beurre d'Arachides** SKIPPY-CREMEUX-16 ONCES	.85	**Sirop au Chocolat** MILK-MATE - FORMAT 20 OZ	1.16	**Détergent Poudre** TIDE XK - BOITE 5 LIVRES	2.42	**Puss'n'Boots** BOUCHEES POUR CHATS - 12 OZ	.75
Margarine Dure FLEISHMANN - FORMAT 2 LB	1.89	**Cristaux** GAI-MEUNIER PQT. 3 ENV. 3 OZ SAVEUR D'ORANGE	.67	**Papier Toilette** ASST.-ROYAL-PQT. 4 ROUL.	1.15	**Désodorisant** ASST. 6 OZ "FLORIENT" - VAPORISATEUR	.59	**Eclairs Chocolats** SURGELES-RICH'S-BTE. 10 OZ	1.03
Café Instantané NESCAFE - JARRE 10 ONCES	3.97	**Shortening** Domestic FORMAT 1 LIVRE	.63	**Nettoyeur Liquide** PINE-SOL - BOUT. 795 ML.	1.48	**Fixatif Cheveux** CLAIROL - BOITE 8 ONCES	1.84		

PRODUITS PROVIGO

Biscuits à la Gelée PROVIGO-FORMAT 1 LIVRE	.76
Jus de Pommes PROVIGO-BOITE 48 ONCES	.55
Ananas Tid-Bits PROVIGO-BOITE 19 ONCES	.46
Pêches en Demies PROVIGO-BOITE 28 ONCES	.63
Fèves au Lard PROVIGO-BOITE 28 ONCES	.61
Sauce à Spaghetti A LA VIANDE-PROVIGO-28 OZ	.99

FRAISES FRAICHES
de "CALIFORNIE"
CASSEAU 1 CHOPINE **49¢**

Tomates d'Ontario LA LIVRE	.89
Echalottes Fraîches ETATS-UNIS - LE PAQUET	.18
Raisins Rouges EMPEREUR - ETATS-UNIS - LA LB	.99
Poires d'Anjou ETATS-UNIS - GROS. 135 - LA LB	.39

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 25 AU 30 AVRIL 1977.
PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHE

provigain pour rien

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

ALCOOLIQUES ANONYMES

Tout le public est invité à participer au prochain congrès régional des Alcooliques Anonymes (AA), Al-Anon et Al-Ateen qui se déroulera à l'école polyvalente Charles-Gravel de Chicoutimi, située au 340, Saint-Gérard, dans le quartier de Chicoutimi-Nord, à compter de 19h00, vendredi soir, pour se poursuivre durant la journée du 30 avril et prendre fin dans la soirée du dimanche, 1er mai. Les organisateurs de ce congrès tiennent à préciser que toute personne intéressée, qu'elle ait un problème d'alcool ou non, peut participer à ces assises de deux jours et demi.

COURS POUR PECHEURS

En suivant le cours sur l'utilisation des cartes et des boussoles que donnera le Club de chasse et pêche Carcajou d'Alma, le samedi, 30 avril, on ne vous promet pas une pêche miraculeuse, mais vous risquerez moins de vous égarer en forêt lors de votre prochaine excursion. Ce stage sera donné à l'école Saint-Pierre et il débutera en matinée à 9h00. Les responsables sont: MM. Ghislain Tremblay, 668-2774, et René Larouche, 662-9997.

MESURES LEVEES

Le Congrès du travail du Canada (CTC) a acquis l'assurance, depuis vendredi dernier, que les mesures anti-inflationnistes seront levées dans un mois ou deux. C'est ce qu'a affirmé au Soleil le vice-président du CTC, M. Julien Major, alors qu'il participait à l'ouverture de la première conférence biennale canadienne des Travailleurs amalgamés du textile et du vêtement. Selon M. Major, le CTC, qui regroupe deux millions de travailleurs canadiens, et le grand patronat en sont venus à un consensus sur les modalités de la levée des contrôles.

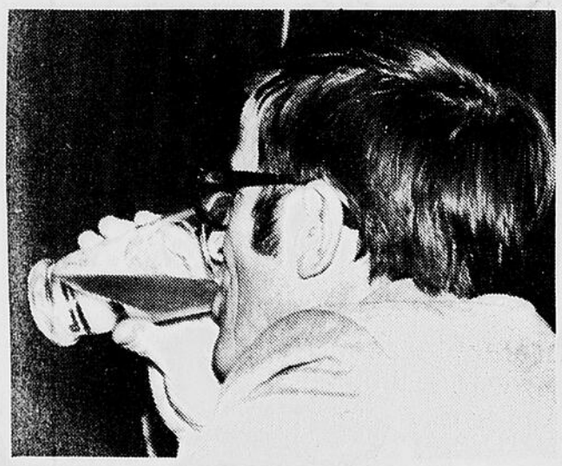

HAUSSE DES PRIX

Simultanément et sans crier gare, la Société des alcools du Québec et les grandes brasseries viennent d'imposer au consommateur de nouvelles hausses de leurs produits. En vigueur depuis lundi matin, les hausses décrétées par la SAQ représentent en moyenne 1.5 cent l'once dans le cas des spiritueux, et d'au moins 1 cent l'once pour la majorité des vins.

En ce qui a trait à la bière, l'augmentation des brasseurs aux détaillants a été fixée à 37 cents la caisse de 24 bouteilles. Augmentation qui pourrait se traduire par des hausses au détail pouvant varier de 45 à 75 cents la caisse, selon les marges de profit des différents détaillants.

AU SALON DE LA FEMME

Les Cercles de fermières de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean participeront, cette année, au 8e Salon de la femme à Montréal, à compter de demain. Quelque 425 fermières, représentant 41 cercles régionaux, se rendront au Salon de la femme spécialement ouvert pour les fermières de la province. Une journée avant l'ouverture du salon annuel, plus de 10,000 fermières de la province se joindront à celles de notre région et cette journée se tiendra au vélodrome olympique. Les Cercles de fermières, comme par les années passées, auront un pavillon conçu d'une façon tout à fait originale. Le pavillon comprendra quatre sections: un comptoir d'information sur les Cercles de fermières; des boutiques de vente d'artisanat; une démonstration; un concours spécial et une exposition des pièces primées. A 10h00, visite libre des 400 kiosques du salon; à 13h00, ouverture officielle; à 13h30, momenclature des gagnantes du concours d'artisanat et diverses autres activités suivront.

MARILYN MONROE... DEMYSTIFIEE

Marilyn Monroe s'est suicidée voilà une dizaine d'années, mais on en parle toujours abondamment. Ainsi, on tourne en France, "Le dernier nabad", de F. Scott Fitzgerald, qui décrit la vie de vedettes et consacre beaucoup d'importance à Marilyn. Simultanément, un spécialiste de chirurgie esthétique de Chicago, le Dr Franklyn, révèle dans ses mémoires avoir jamais opéré Marilyn, alors débutante. Une incision au-dessous des seins, une masse de matière plastique qu'on glisse sous la peau, une couture pour refermer le tout, et c'est ainsi qu'on a façonné artificiellement l'anatomie si plantureuse de l'ancienne vedette de Hollywood. Les Américains ont été fort déçus d'apprendre une aussi stupéfiante révélation...

MALHONNETETE DE RADIO-CANADA

L'enquête sur Radio-Canada que le gouvernement canadien a confiée au CRTC (Conseil de la radio-télédiffusion canadienne) doit absolument s'étendre au réseau anglais. Car, l'exemple de malhonnêteté intellectuelle que cite le journaliste-vedette, Pierre Nadeau dans le dernier numéro d'"Actualité", distribué hier, fait dresser les cheveux sur la tête du plus fidèle fédéraliste québécois: "... J'ai un ami du service anglais à qui j'ai suggéré d'aller interviewer cinq ou six pilotes anglophones favorables à l'usage du français, raconte Nadeau dans une entrevue accordée au rédacteur en chef Jean Paré. Il m'a demandé: "Il y en a? — Tu sais très bien qu'il y en a!", lui ai-je répondu, mais il n'y est jamais allé tout simplement parce qu'il savait qu'à Toronto, des interviews de commandants anglophones en faveur du français, ça n'aurait jamais été diffusé." Jamais les organes d'information du Québec ne s'abaisseraient à pratiquer une telle sensure...

NOUVEL EXPLOIT

La "mouche humaine" a réussi un nouvel exploit, au cours du week-end, en restant accroché au fuselage d'un quadriréacteur DC-8 qui a sillonné, pendant une demi-heure, le ciel du désert du Mojave, Californie, à 480 kilomètres à l'heure (300 MPH). Le casse-cou, un Canadien de 29 ans, qui refuse de révéler son identité et dont le visage est toujours recouvert d'un masque, remet toujours 50 pour cent environ de ses cachets à des oeuvres de bienfaisance. Le record précédent de la "mouche humaine", qui était resté accroché à un échafaudage monté près de la queue du DC-8, était de 402 kilomètres à l'heure (250 MPH). Il avait été blessé au cours de la tentative et avait dû passer deux semaines à l'hôpital.

FOIRE DU LIVRE

Pour la première fois, le Québec participera officiellement à la Foire internationale du livre de Nice, du 6 au 11 mai. Le Québec disposera d'un stand de 12m sur 6m aménagé en librairie et réunissant 800 ouvrages. Concurremment sera organisée une semaine du cinéma québécois pendant laquelle seront projetés six longs métrages et 15 courts métrages. La chanteuse québécoise Louise Forestier présentera trois spectacles, au Théâtre de Nice, où sera présentée dans le hall une très belle exposition de 65 photographies de la ville de Québec et de la province québécoise, accompagnée d'émissions de Radio-Québec et de bandes du vidéographe de Montréal.

VOS DOLLARS D'ESSENCE

Voici comment se répartit en taxes et coûts de toutes sortes le dollar que vous payez pour obtenir votre essence. La Commission de lutte contre l'inflation qui nous fournit ce tableau indique que les bénéfices de raffinage et de commercialisation des compagnies pétrolières en 1976 ont été inférieurs d'environ 70% à ceux de 1975, en dollars réels. Même si les prix augmentent, la CLI constate que le négociant-détaillant fait actuellement moins de bénéfice par gallon d'essence que dans le passé. Cet avancé confirme donc les déclarations faites par les détaillants d'essence de la région qui réclament depuis plusieurs mois un réajustement. D'ailleurs des représentations ont été faites la semaine dernière à Québec.

MOINS D'HUILE

Saviez-vous que même si l'hiver fut très long, même si votre facture d'huile à chauffage a augmenté très substantiellement, même si vous croyez qu'il a fait très froid, vous avez dépensé moins d'huile cette année comparativement à l'hiver dernier? Un important détaillant d'huile à chauffage de la région qui vient de compléter ses statistiques de la dernière saison hivernale en arrive à cette conclusion. Il est vrai que la première neige est tombée le 15 octobre, mais il n'a pas fait tellement froid, pensez-y bien? Et prenez en considération qu'en 1975, le prix moyen d'un gallon d'huile à chauffage s'établissait à $0.42 alors qu'en 1976 le prix moyen a grimpé à $0.50 le gallon. C'est là toute la différence.

LES FARANDOLES A LA PORTE DE L'OLYMPIA

Les Farandoles, une troupe folklorique de Chicoutimi, ont passé avec succès leur première audition devant M. Bruno Coquatrix, le célèbre directeur de l'Olympia de Paris. Dans le cadre du Festival des cantons, qui doit présenter un spectacle de la Saint-Jean à Paris, le 24 juin, des auditions se sont tenues, en fin de semaine à Québec, et M. Coquatrix, chef d'orchestre célèbre en Europe, a retenu les Farandoles parmi les finalistes. Notons que c'est le directeur du service du tourisme à Chicoutimi, M. Gaston Maziade, qui a convaincu l'organisation du Festival des cantons d'inviter les Farandoles en audition.

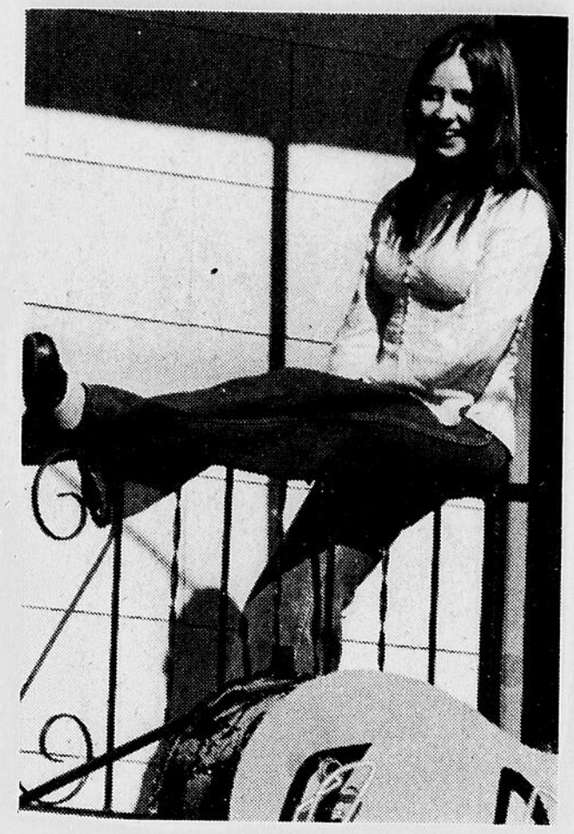

JEANS ET CELLULITE

Le port des "blue-jeans" trop étroits provoque la formation de cellulite, a déclaré le professeur italien Marcello Comel, au cours d'un colloque scientifique, à Salsomaggiore, Terme. Le professeur italien a en effet expliqué: "Il a été démontré qu'il existe une relation entre la formation de cellulite et la mauvaise circulation du sang."

AIDE A DEUX GROUPES POPULAIRES

Le Comité des citoyens d'Alma (662-5722) et l'Inter-association des handicapés de Chicoutimi (545-0729) ont reçu des subventions respectives de $3,000 et de $2,200 du secrétariat d'Etat (fédéral). Au moins 27 mouvements sans but lucratif se sont ainsi partagé un montant global de $200,000.

TRAVERSE DE TADOUSSAC

La circulation lourde peut de nouveau emprunter la traverse de Tadoussac, depuis hier matin. Les travaux sont maintenant complétés au débarcadère de l'Anse-au-Portage, à baie Sainte-Catherine, où des réparations étaient devenues urgentes après que des inspecteurs du ministère provincial des Transports eurent constaté des dommages importants à la structure du débarcadère. Au cours des derniers mois, la circulation lourde empruntait le parc des Laurentides, en passant par Chicoutimi, pour se rendre sur la Côte-Nord.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Centre féminin du Saguenay Inc. — 376, Price est, Chicoutimi, C.P. 1032, invite toutes les femmes en difficulté à s'adresser à 549-4343. Il y aura toujours quelqu'un pour vous écouter, vous aider et vous accueillir au besoin. Le centre est ouvert 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Service communautaire — Un agent du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada sera à la disposition de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour toute information ou aide concernant la pension de vieillesse, de supplément de revenu garanti, l'allocation aux conjoints et les allocations familiales fédérales et ce, tous les jeudis, au centre local de Service communautaire Saguenay-Nord, 222, Saint-Ephrem, Chicoutimi-Nord (ancienne église St-Luc). Tél.: 545-1575.

Vaccination — Vaccination des enfants entrant à la maternelle, à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., département de santé communautaire. Chers parents, le risque de contracter les maladies contagieuses étant plus grand en milieu scolaire, nous vous recommandons fortement d'augmenter la protection de votre enfant par des injections de rappel contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite. Les vaccins contre la rougeole et la rubéole sont aussi recommandés pour les enfants qui n'ont jamais été immunisés ou qui n'ont jamais fait ces maladies. Pour recevoir ces vaccins, nous vous invitons à prendre rendez-vous par téléphone, suivant le secteur de votre domicile. Lors de votre visite, n'oubliez pas d'apporter le carnet de santé.

Département de santé communautaire de Chicoutimi — Veuillez prendre note que les cliniques de radiographies pulmonaires, puériculture et vaccinations aux voyageurs se feront sur rendez-vous, dans les secteurs Arvida, Chicoutimi, Jonquière et Port-Alfred. Pour toute information, veuillez communiquer avec le local le plus près de chez vous. Arvida: 548-4671; Chicoutimi: 543-0761; Jonquière: 547-9395; Port-Alfred: 544-1805. En ce qui concerne Chicoutimi-Nord et autres paroisses, voici le nouveau calendrier à partir d'octobre: Laterrière: 1er jeudi du mois, de 13h00 à 15h00; Falardeau: 1er jeudi du mois, de 9h00 à 11h30; St-Honoré: 1er jeudi du mois, de 13h00 à 15h00; St-Luc: 2e et 4e jeudis du mois, de 13h00 à 15h30; Ste-Claire: 3e jeudi du mois, de 13h00 à 15h30.

VOS DROITS

augmentation de loyer

Que faire si le propriétaire vous donne un avis qu'il veut **augmenter le loyer** ou qu'il veut que vous **quittiez le logement** à la fin du bail?

Vérifiez d'abord si le propriétaire a respecté les délais pour vous aviser. S'il est en retard, votre bail s'est renouvelé aux mêmes conditions, donc au même loyer. Ne signez rien sans consulter une association de locataires, l'Aide Juridique ou la Commission des Loyers.

Si les délais ont été respectés, vous pouvez demander à la Commission des Loyers de fixer le loyer que vous aurez à payer et de prolonger votre bail si votre logement est soumis à la juridiction de la Commission.

Vous devez faire cette demande à la Commission dans les trente (30) jours de la réception de l'avis du propriétaire, si votre bail est de 12 mois ou plus, ou dans les dix (10) jours si votre bail est de moins de 12 mois ou d'une durée indéterminée. Vous avez donc un délai de réflexion avant d'accepter la décision du propriétaire. Prenez au moins une journée avant de signer un nouveau bail et d'accepter une hausse de loyer. Ne signez jamais sous pression. Prenez note de la demande du propriétaire et pensez-y avant de l'accepter. Toute entente est valable devant la Commission même si le propriétaire n'a pas respecté les délais d'avis.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée « Les Droits du Locataire » en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des Services Juridiques,
2 Complexe Desjardins,
Tour de l'Est #1404
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

Yves Bérubé

A moins de la moderniser, l'industrie des pâtes et papiers risque de disparaître

QUEBEC (PC) — L'industrie des pâtes et papiers au Québec risque de disparaître, à moins d'une modernisation massive de son équipement désuet, estime le ministre québecois des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé.

Dans une interview qu'il accordait récemment, le ministre a parlé de ses priorités pour la relance de cette industrie qui représente la moitié de la production totale canadienne de papier journal et 15 p.c. de la production mondiale.

Agé de 37 ans, M. Bérubé, qui cumule le portefeuille des Richesses naturelles, pense qu'il faudra entreprendre, au cours des 10 prochaines années, la construction d'une vingtaine d'usines ultra-modernes, dont le coût est estimé à quelque $6 milliards.

Mais, dit-il, le gouvernement n'a pas l'intention de s'engager seul dans cette entreprise de modernisation. Il espère convaincre les compagnies de papier d'y prendre part.

Il n'ignore pas que la compétitivité de cette industrie au Québec est menacée par le niveau élevé des salaires.

"Je me suis entretenu avec plusieurs dirigeants syndicaux, qui ne nient pas que les salaires sont sans doute un peu élevés dans l'industrie des pâtes et papiers du Québec. Je crois qu'ils sont, en moyenne, supérieurs de $1 à ceux pratiqués aux Etats-Unis.

"Je ne suis cependant pas prêt à affirmer que les travailleurs devraient faire les frais de la mauvaise gestion des industriels."

Moderniser ou disparaître

Certes, le ministre encouragera les entreprises à se moderniser, mais le gouvernement n'hésitera pas à intervenir en cas de besoin.

"Les compagnies de papier devront décider si elles désirent se maintenir sur le marché ou en être éliminées."

"Le moment viendra probablement où nous devrons leur dire: Parfait. Vous ne voulez pas vous moderniser. Nous allons le faire à votre place, mais vous ne serez plus dans le coup."

Lui-même ingénieur des mines, M. Bérubé estime que les entreprises minières et papetières du Québec devraient consacrer plus d'efforts à la recherche et à l'expansion, alors que jusque-là elles sont tributaires des travaux de recherches effectués par les sociétés-mères.

Les compagnies installées au Québec devraient consacrer des fonds à la recherche et à l'expansion, faute de quoi, il envisagerait de leur imposer une surtaxe dont le produit servira à financer les travaux de recherche que les laboratoires du gouvernement seraient appelés à faire à leur place.

Selon M. Bérubé, la taxe ne serait imposée que pour encourager les entreprises à faire elles-mêmes les travaux de recherche.

"Je ne crois pas dans la recherche appliquée faite par les universités et le gouvernement. Je crois qu'il appartient à l'industrie de la faire."

Comme premier producteur de richesses naturelles, le Québec a l'occasion de développer une expertise dans les domaines de l'équipement et de l'ingénierie, expertise qui pourrait servir de base à une saine industrie secondaire.

Déjà des entreprises d'ingénieries, comme la SNQ Ltée, de Montréal, exportent leur savoir-faire vers les pays en voie de développement, dit-il.

"Je pense que notre avenir se trouve là."

"Le savoir-faire des Québecois dans ce secteur est énorme, car le Québecois, de par sa mentalité francophone, a l'esprit inventif."

L'alcool comme combustible

M. Bérubé voudrait promouvoir un projet-pilote avec la coopération du Centre de recherche industrielle du Québec, Rexfor, de l'Hydro-Québec et d'une coopérative forestière, dans un domaine expérimental, telle la production d'alcool à partir de la fibre de bois.

Si le projet aboutissait, on pourrait envisager la possibilité future de remplacer par de l'alcool 15 à 20 p.c. de l'essence utilisée par les voitures automobiles.

"J'admet que c'est un peu tiré par les cheveux... nous ne disposons pas de chiffres, mais nous essayerons un projet-pilote et nous pourrions avoir la surprise de le voir fonctionner."

M. Bérubé est persuadé que les arbres offrent un grand potentiel pour d'autres projets expérimentaux visant à produire de l'électricité et de la chaleur pour les serres chaudes.

"Avant d'investir des fonds dans l'énergie nucléaire, nous devrions peut-être chercher ailleurs", a enfin déclaré le ministre.

Etude sur la fuite des sièges sociaux

QUEBEC (PC) — Le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, mène actuellement une étude au sujet de la prétendue fuite des sièges sociaux de compagnies hors du Québec.

La nouvelle a été confirmée mardi à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances et du Revenu, M. Jacques Parizeau.

Selon M. Parizeau, les résultats de cette étude permettront de faire le tour de la question et réuniront toutes les données partielles faites jusqu'à maintenant sur cette supposée exode des sièges sociaux.

Quant au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, il a invité les présidents de sociétés qui ont des sièges sociaux à Québec à attendre de connaître la souplesse de la Charte de la langue française avant de faire de grandes déclarations basées sur des données incomplètes.

Appel pour un Québec pleinement bilingue

MONTREAL (PC) — Le Comité préparatoire pour la 11e province vient de lancer un appel en faveur de ce qu'il appelle un Québec pleinement bilingue.

Le député unioniste William Shaw, de Pointe-Claire, qui a joué un rôle important dans la mise sur pied de ce comité, a exhorté une foule bruyante et en majorité anglophone à "combattre pour un Québec à l'intérieur du Canada".

La demande minimum de son organisme, a-t-il expliqué, est que le gouvernement péquiste crée une "zone bilingue" au Québec s'il tient absolument à en finir avec le bilinguisme officiel, tel qu'indiqué dans le Livre blanc sur la langue.

"Mais si le reste du Québec se sépare, cette partie du Québec demeurera dans le Canada, a lancé M. Shaw en répétant son thème principal contre l'indépendance.. Ce n'est pas simplement le Comité préparatoire pour la 11e province, nous disons au premier ministre Lévesque: "Bon alors, si vous pouvez vous séparer, nous le pouvons nous également."

Une participante à la réunion a été applaudie lorsqu'elle a dit souhaiter que le Québec demeure dans la Confédération mais elle s'est déclarée contre l'idée d'un "Québec-ouest" anglophone.

De son côté, un professeur à l'Université McGill, M. Raymond Martin, a été hué en tentant d'exposer les raisons du PQ pour aller de l'avant avec la promotion du français au Québec.

L'OACI se penche sur la réglementation

MONTREAL (PC) — La réglementation des horaires et du remplissage des sièges dans le transport aérien a reçu beaucoup d'attention de la part des délégués de 96 Etats membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), à l'issue de leur réunion de deux semaines à Montréal.

Le secrétaire général de l'OACI, M. Yves Lambert, a révélé que les Etats-Unis étaient fortement en faveur de contrôles minima afin de permettre un maximum de concurrence entre les compagnies aériennes tandis que les pays du Tiers-Monde demandaient "plutôt des contrôles sévères".

La Suisse et les Pays-Bas, a-t-il ajouté, ont appuyé le point de vue américain et le Canada a adopté une position intermédiaire.

Selon M. Alioune Ndoye, délégué du Sénégal, le problème de la capacité se présente lorsque des compagnies, en difficulté face à la concurrence, sont portées à tricher pour remplir tous leurs sièges en versant de fortes commissions aux agents de voyage pour qu'ils favorisent telle compagnie.

C'est pourquoi les participants à la conférence recommandent que la direction de l'OACI entreprenne de réglementer les vols nolisés, la disponibilité de sièges pour les vols internationaux et l'application des tarifs internationaux.

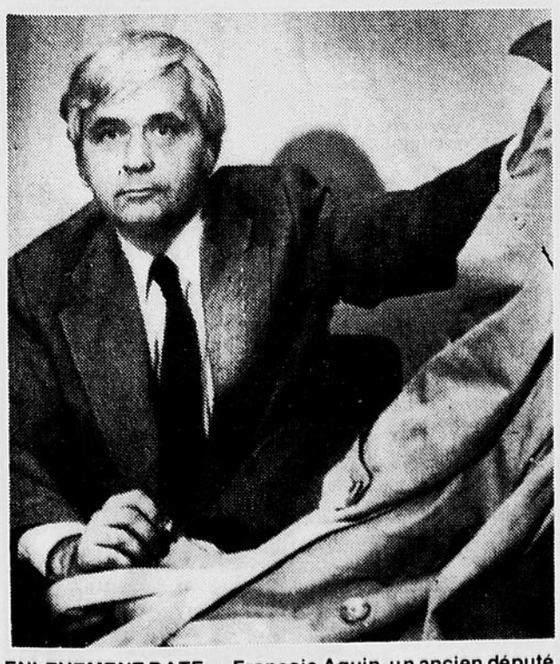

ENLEVEMENT RATE — François Aquin, un ancien député libéral provincial, tient l'imperméable appartenant à son épouse, Andrée, qui, avec d'autres pièces de sa garde-robe, ont été pris lorsqu'elle a été kidnappée à Montréal, lundi. Mme Aquin a fait échouer la tentative quand elle s'est échappée du siège arrière de la voiture. Trois personnes ont été arrêtées en marge de la tentative d'extorsion. (Téléphoto PC)

Voyez le spécialiste de la compagnie Hoover, jeudi, vendredi et samedi, les 28-29 et 30 avril

Il vous conseillera sur le choix et l'entretien de vos appareils électroménagers

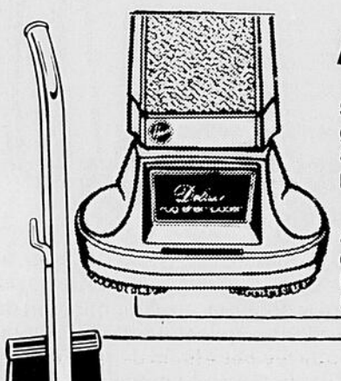

Applicateur à shampooing de luxe

Shampooing, 4 appareils ménagers en un, donne un shampooing au tapis. Frotte vos planchers en puissance.

Rég.: $59.95 SPECIAL: quantité limitée **39.95**

Applique la cire. Polit les planchers. Grand réservoir de 94 oz. Polisseuses Hoover, modèle 5102, 5103.

SPECIAL: **29.95**

Balayeuses pour tapis et époussetage nouveau convertible, super-puissant.

39% plus de succion, il bat, il balaie, il aspire la saleté des tapis. 4 ajustements pour hauteur de tapis, grand sac, 5 pintes. Accessoires optionnels pour $24.95. Modèle V 4013, V 4015, V 4117.

Valeur régulière: $109.00
SPECIAL:
quantité limitée

79.95

Porta Power, l'aspirateur compact

Super-puissant, moteur de 8.3 ampères, il avale toute la saleté et nettoie en profondeur. Accessoires inclus.

Valeur rég.: $59.95

SPECIAL:

39.95

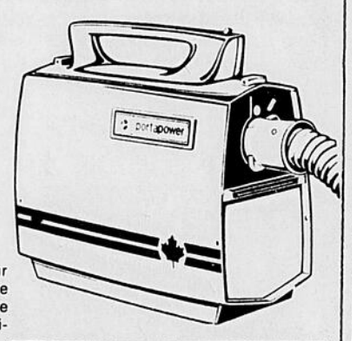

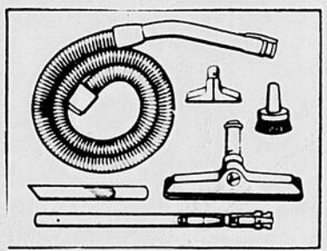

Hoover Celebrity II
2 APPAREILS EN UN

1 SAC DE **10** PINTES

S3071

complet avec attachements

Régulier: $169.95
SPECIAL:
139.95

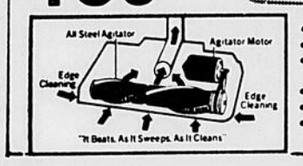

- Agitateur tout acier, barres en acier
- Brosses remplaçables
- S'adapte automatiquement à toutes sortes de tapis
- Manche à trois positions
- Succion pour rebords des murs
- Nettoie les carpettes, les draperies et les meubles

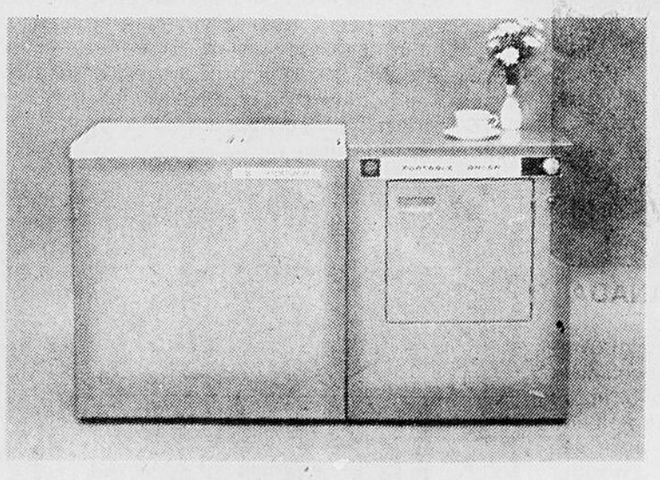

Aspirateur Celebrity S 3011

Sur coussin d'air. Livré avec accessoires, tuyau souple en vinyle, rallonge télescopique, bec à recoins, brosse tout-usage, bec de nettoyage par les bords, poignées de transport, enrouleur de cordon.

Valeur régulière: $74.95
SPECIAL:

59.95

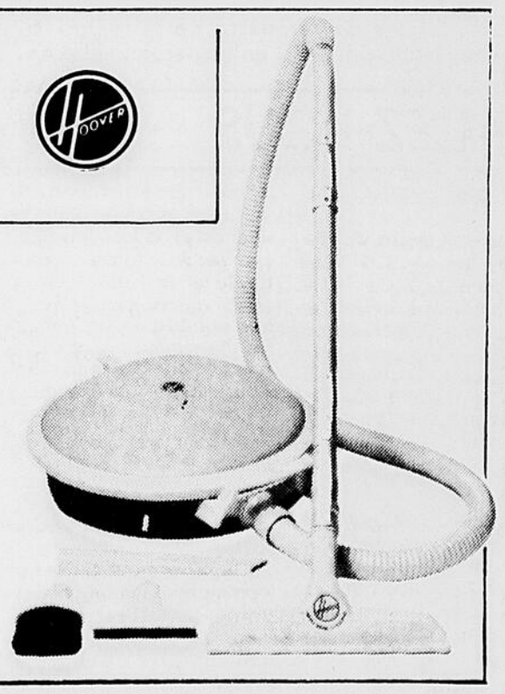

LAVEUSE- ESSOREUSE "HOOVER"

Caractéristiques que vous apprécierez

- Compacte. 29¼" par 16¼" sur 31¼".
- Couleur blanc neige.
- Mobile. Se déplace sur roulettes. Rangement facile.
- Cuve super-hygiénique en polypropylène mono-bloc, robuste.
- Pas d'installation, de plomberie ou de câblage spéciaux.
- Commandes pratiques sur le dessus. Faciles à lire. A portée de main.
- L'action centrifuge imprime un mouvement de va-et-vient à lessive.
- Lave 24 lb en 30 minutes.
- Rince le linge d'une façon incroyable.
- Rotation à très grande vitesse essore le linge en quelques secondes laissant beaucoup d'articles prêts à être repassés.
- Essorage à freinage automatique.
- Economie d'eau et de détergent.
- Ré-utilise l'eau savonneuse.

Sécheuse

Caractéristiques que vous apprécierez

- Compacte. Largeur: 24" sur 16½" de profondeur et 31¼" de haut.
- Compagnon idéal de la laveuse-essoreuse Hoover.
- Mobile. Se déplace sur roues.
- Se branche sur toute prise standard (15 amp.)
- Programmeur automatique avec abaissement de température pour les tissus prêt-à-porter.
- Cycle d'aération et d'adoucissement.
- Ouverture de la porte commande l'arrêt du séchage et du chauffage.
- Bouton de mise en route empêchant tout départ accidentel.
- Gros tambour en acier. Fonctionnement silencieux.
- Filtre à charpie aisément nettoyable.

Aussi, balayeuses et polisseuses en grand spécial

gf **gagnon FRERES**
MEUBLES
CHICOUTIMI

QUEBEC EN BREF

DU NOUVEAU — La vue d'un parapluie pour se couvrir la tête peut être habituel à Singapour mais c'est nouveau à Montréal. Diane Harrison exhibe un des mini-parapluies qui pourraient être la solution aux coups de soleil et aux averses soudaines.

(Téléphoto PC)

Surplus d'enseignants

QUEBEC (PC) — Treize enseignants de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) ne seront pas réengagés lors de la prochaine année scolaire tandis que 17 autres seront mis en disponibilité selon la nouvelle notion introduite dans l'entente provinciale de l'an dernier.

Le directeur du personnel de la CECQ, Jean-Louis Chabot, a révélé, lundi soir, lors de l'assemblée des commissaires, qu'une entente de principe était intervenue à ce sujet avec le syndicat.

Ce surplus de personnel est attribuable à la diminution de la clientèle scolaire. La CECQ prévoit 20,450 inscriptions pour septembre prochain comparativement à 21,878 en septembre 1976.

Les 13 enseignants qui ne seront pas réengagés n'ont pas encore leur permanence. Les autres pourront être réclamés par d'autres commissions scolaires de la région mais il leur sera possible de refuser ces offres d'emploi pour demeurer à la CECQ pendant encore un an. Après ce délai, si la commission scolaire n'a pas d'emploi stable à leur offrir, ils devront se trouver un emploi ailleurs.

Postes vacants

QUEBEC (PC) — Il y a au ministère du Revenu du Québec plus de 340 postes vacants, surtout au niveau des agents de recouvrement.

C'est ce qu'a révélé mardi le ministre du Revenu, Jacques Parizeau, lors de l'étude des crédits de son ministère en commission parlementaire.

Le ministre a dit espérer que cette lacune, qui dure depuis 10 ans, soit comblée d'ici quelques mois à la suite de négociations avec la Commission de la fonction publique, un organisme chargé de recruter des fonctionnaires.

C'est essentiellement à cause du niveau trop bas des salaires versés aux agents de recouvrement que les postes sont difficiles à combler, selon M. Parizeau.

L'échelle des salaires pour cette catégorie de fonctionnaires varie de $8,545 à $12,400 par année, ce que le ministre juge insuffisant, compte tenu du type de travail "qui n'est pas des plus agréables".

Il s'ensuit que la plupart des personnes susceptibles de remplir les fonctions préfèrent travailler pour le gouvernement fédéral, où les salaires sont plus élevés, selon M. Parizeau.

Ainsi, l'an dernier, seulement 36 nouvelles recrues ont été engagées par le ministère, malgré des concours publics nombreux.

De ce nombre, 26 provenaient déjà de d'autres secteurs du ministère du Revenu, de sorte que seulement dix venaient de l'extérieur.

Ce manque de fonctionnaires préposés à la perception fait que le ministère du Revenu perd annuellement d'importantes sommes qui lui sont dues par les payeurs de taxes.

Dans son rapport annuel, le vérificateur général évaluait à $132 millions les sommes à percevoir en 1976, et qui ne le sont pas faute de personnel suffisant.

Incendie sur un pont

QUEBEC (PC) — La circulation ferroviaire vers l'Abitibi sera perturbée jusqu'à samedi, à la suite d'un incendie qui a endommagé un pont ferroviaire, lundi, à Press, petite localité située à une trentaine de milles au sud-est de Senneterre.

Un porte-parole du Canadien National à Québec a déclaré qu'environ 200 traverses en bois avaient été consumées tandis que les rails ont été endommagés sur une distance de 460 pieds.

Un convoi était immobilisé sur le pont quand l'incendie a éclaté mais l'ingénieur a remis les locomotives en marche et tous les wagons ont pu traverser sans difficulté.

Le porte-parole a déclaré que des autobus seraient utilisés pour transporter les passagers entre Paradis et Senneterre jusqu'à ce que les réparations soient complétées.

Quant aux convois de marchandises, ils sont détournés par Chibougamau.

La cause de l'incendie n'a pas été déterminée.

Importation de textiles

QUEBEC (PC) — La situation des travailleurs du vêtement et du textile n'a jamais été aussi désastreuse.

C'est l'opinion exprimée par le directeur régional du Québec des Travailleurs amalgamés du vêtement et du textile, M. Jean-Marc Couture.

S'adressant aux quelque 250 délégués qui participent, à Québec, à la première conférence biennale de ce syndicat, né de la fusion des Travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique et des Ouvriers du textile d'Amérique, M. Couture a affirmé que la lutte contre les importations devait se poursuivre avec une force nouvelle.

Selon lui, les importations ont connu la plus forte augmentation jamais enregistrée pour en arriver à accaparer 56 pour cent du marché, l'an dernier, au Canada.

Soulignant que plus de 20,000 emplois avaient été abolis depuis deux ans dans chacun des secteurs du vêtement et du textile, la majorité au Québec, M. Couture a soutenu que les employeurs avaient oublié tous leurs projets d'expansion et ne songeaient plus qu'à maintenir leurs entreprises "à flot".

Il a d'autre part révélé que le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, avait accepté de participer à une rencontre conjointe avec l'organisation ouvrière pour revendiquer auprès du ministre fédéral, M. Jean Chrétien, des mesures visant à limiter ce "fléau".

Les importations de vêtements pour l'année 1977 seront limitées à six pour cent au-dessus du total de 1975.

Selon M. Couture, le "front commun" syndical-gouvernemental exigera un renversement de la situation actuelle pour que les importations soient limitées à 45 pour cent du marché canadien.

Procès du capitaine Giroux

La défense demande d'utiliser le test du détecteur de mensonge

par Robert Lefebvre

QUEBEC (PC) — Le juge Anatole Corriveau, de la Cour des sessions de la paix de Québec, a pris en délibéré hier une requête de la défense visant à faire admettre en preuve le test du détecteur de mensonge auquel a été soumis le capitaine Jean-Claude Giroux, accusé de négligence criminelle.

"J'ai l'intention de démontrer que le test polygraphe prouve que le capitaine Giroux a dit la vérité ce matin, a déclaré Me Ross Goodwin en présentant sa requête.

Celui-ci a reconnu qu'une récente décision de la Cour suprême du Canada avait rejeté une preuve basée sur le détecteur de mensonge, mais a insisté sur le fait que la présente cause se distinguait sur plusieurs points du cas Roméo Phillion, sur lequel a statué la Cour suprême, en mars dernier.

La Couronne, représentée par Me John D'Arcy Asselin, s'est opposée à la requête, en faisant valoir d'autres décisions rendues dans le passé sur l'admissibilité du détecteur de mensonge.

Le capitaine Géroux a subi ce test en novembre 1974 en présence du policier chargé de l'enquête et en l'absence de son avocat. Le test a été dirigé par un expert militaire, qui sera appelé comme témoin ce matin si le juge accepte la requête.

La journée d'hier a été consacrée à l'audition des témoins de la défense. L'un de ces témoins fut évidemment le capitaine Giroux, qui a relaté les circonstances ayant entouré la tragédie du 30 juillet.

C'est lui qui donnait un cours de sécurité sur les explosifs lorsqu'une grenade fit explosion et tua six cadets dans une barraque du camp Valcartier.

Il a catégoriquement nié les quelques témoignages précédents voulant qu'il ait eu entre les mains, à un certain moment, une grenade chargée.

"J'ai vérifié chacun des objets avant de les faire circuler parmi les cadets", a-t-il déclaré, en ajoutant qu'il n'avait vu aucun cadet mettre la main dans la boîte contenant les explosifs inertes utilisés pour fins de démonstration.

Le témoin a aussi raconté que "l'atmosphère était très dissipée" dans la salle de cours, cette journée-là.

Il se rappelle également qu'une des questions qui lui ont été posées par les cadets l'avait "frappé".

"L'un d'eux m'a demandé ce qu'il adviendrait si une grenade explosait ici. Ce n'était pas le genre de questions qui m'étaient posées habituellement", a souligné le militaire de 32 ans.

Contre-interrogé par la Couronne, le capitaine Giroux devait déclarer d'autre part qu'il n'avait pas vérifier ses pièces de démonstration avant le cours "parce que j'étais à court de temps et que je faisais confiance à l'adjudant-maître Gaétan Campeau qui avait sélectionné ces engins pour les fins du cours".

A cette époque, le capitaine Giroux avait les qualifications de technicien en munitions et avait la fonction de commandant du peloton de munitions, avec une douzaine d'employés sous ses ordres.

Lors de l'explosion, il a été blessé et a dû être hospitalisé pendant 10 jours.

Avant lui, Pierre Raymond, un militaire de 19 ans qui assistait au cours comme cadet à cette époque, a affirmé avoir vu un objet dans les mains du cadet Eric Lloyd, "qui ressemblait à une poire lisse avec des écritures jaunes". Il n'a toutefois pas vu cet objet précédemment dans les mains du capitaine Giroux.

"J'ai demandé à Lloyd de me le passer, mais l'explosion s'est produite. J'étais derrière lui et j'ai été blessé", a-t-il dit.

Il a également souligné que le "free for all" régnait dans la salle de cours et qu'il pleuvait à l'extérieur.

Ce dernier détail a été confirmé par M. Jacques Bureau, météorologiste à l'emploi d'Environnement-Canada.

"Le ciel était couvert et un brouillard rendait la visibilité extrêmement basse cette journée-là" a précisé le témoin. Il n'a cependant pas voulu témoigner sur le fait qu'il pouvait faire sombre à l'intérieur à cause de ce temps.

Le procès du capitaine Giroux pourrait se terminer jeudi, si les avocats amorcent leurs plaidoiries aujourd'hui.

CBC accuse le gouvernement

MONTREAL (PC) — Selon le réseau anglais de Radio-Canada, le gouvernement couvrirait des activités illégales commises par des agents secrets cubains au Canada, y compris des livraisons d'armes à Cuba.

C'est du moins ce que prétend CBMT, la radio affiliée à la CBC à Montréal, qui a proclamé, lundi, au cours d'une première émission d'une série qui doit en comporter cinq, qu'elle "allait faire la preuve que le gouvernement canadien couvrait l'information sur des opérations illégales menées par des services cubains au Canada".

Selon la station, des surplus de guerre d'origine clandestine et venant des Etats-Unis "passeraient" la frontière canadienne dans des caisses marquées "produits d'entretien" et "machines agricoles".

Le député fédéral PC Elmer Mackay a déclaré au cours de l'émission qu'il "y avait de bonnes chances" pour que les livraisons d'armes fassent partie des activités douteuses qui sont couvertes par le gouvernement canadien.

place du royaume

EXPO-ARTISANALE
25 AU 30 AVRIL
Exposition, démonstration et conseil, par Micheline Boivin, de l'Artisanat du Royaume, tricot, abat-jour, tapis, furnette, macramé, tapisserie.

EN COLLABORATION:

Durant cette expo-artisanale, un article de valeur sera attribué chaque jour comme prix de présence.

Artisanat du Royaume
Place du Royaume
Tél. 549-4429
BOULEVARD TALBOT, CHICOUTIMI, P. Q.

A. Bruneau Canada Ltd./Itée
Importations

SUPER VEDETTE
En vente jeudi, vendredi, samedi du 28 au 30 avril

Sofa et berceuse de style colonial
March. équiv... jusqu'à $599
499.95 L'ENS. 2 PIÈCES
Vous ferez une économie appréciable sur la valeur de ce salon gracieux qui arbore des appuie-bras en pin massif et un recouvrement de polypropylène beige sur le coussinage épais en mousse et sur le tablier.

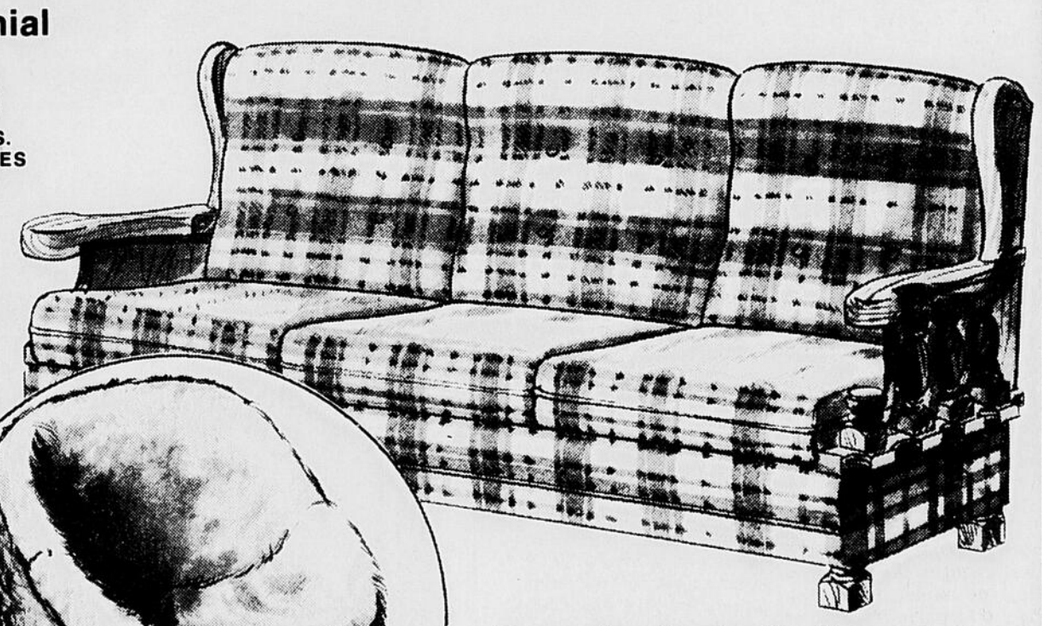

Achat spécial. Quantités limitées. Pas de partie remise.

Superbe fauteuil d'appoint
Val. Comp. jusqu'à 69.88
49.94 CH.
Avec le confort, vous ajoutez un meuble d'apparence luxueuse au décor ! Ce fauteuil solide a un siège baquet, généreusement coussiné de mousse et habillé d'une riche peluche d'acrylique blanche ou rouille. Aussi disponible en vinyle orange, noir ou blanc.

Zellers
Place du Saguenay, boul. Talbot — Chicoutimi
CHARGEX
master charge

Le ministre des Institutions financières trouve "ennuyeux" le travail fait à l'Assemblée nationale

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois des Institutions financières, Mme Lise Payette, estime que le travail à l'Assemblée nationale est "inutile" et "ennuyeux".

"Moi j'avoue, a-t-elle déclaré au cours d'une interview accordée mardi à la Presse Canadienne, que c'est lourd à porter l'Assemblée nationale pour moi."

Mme Payette, qui a été élue pour la première fois au siège de Dorion sous l'étiquette péquiste lors des élections générales du 15 novembre dernier, a décrit ainsi son travail de parlementaire:

"C'est la partie la plus difficile du travail que j'ai à faire. Je trouve ça parfaitement inutile dans tous les cas. Je trouve ça, a-t-elle poursuivi, profondément ennuyeux et j'ai vraiment l'impression qu'il s'agit là d'une fausse démocratie."

"On n'arrivera jamais, a affirmé le ministre, à me faire croire qu'il faut que ça passe par là."

Mme Payette s'en est notamment pris aux jeux auxquels se livrent les parlementaires de l'Opposition.

"Leur grand amusement, a-t-elle expliqué, c'est de planter un ministre sur une question dont il n'a pas la réponse immédiatement ou sur une situation qui retrousse dans l'actualité.

"Si au moins le spectacle était bon, a ironisé le député de Dorion. Mais il y a un spectacle qui est fort mauvais pendant la période des questions."

"Faire son temps"

Mme Payette estime que les membres de l'Assemblée nationale perdent leur temps.

"Depuis qu'on est là, a-t-elle remarqué, tout ce qu'on a fait, c'est de tuer le temps. Moi j'ai l'impression d'avoir été condamnée à une sorte de travaux forcés qui m'obligent à faire du temps comme en prison."

"Ce n'est pas là qu'on fait du travail, c'est ici au bureau, au conseil des ministres", a soutenu le ministre, qui déclare par ailleurs avoir grande confiance en son collègue Robert Burns, ministre d'Etat à la Réforme parlementaire, dans son entreprise de transformer "cette présence à l'Assemblee nationale".

Après avoir dénoncé "le manque de respect qu'on devrait avoir les uns envers les autres", le ministre des Institutions financières s'est interrogée sur la nécessité de "cette forme de partisanerie qui règne à l'Assemblée nationale".

"Je ne sais pas si l'identification à un parti politique une fois qu'on est à l'Assemblée nationale c'est aussi bon. Les libéraux, a-t-elle observé, travaillent pour le Parti libéral, l'Union nationale travaille pour l'Union nationale et nous pour le Parti québécois. Je ne suis pas sûre que ce soit ce qu'il faut faire une fois qu'on est rendu à ce niveau-là."

"J'ai l'impression qu'on doit trouver des moyens de communications qui soient moins partisans", a déclaré Mme Payette, après avoir observé que les femmes sont moins rompues à la vie parlementaire et à ses excès.

Après avoir consulté ses collègues féminines, Mme Payette dit avoir constaté "qu'on s'écoeure plus rapidement que les hommes du temps perdu, de la longueur des débats, de l'inutilité, de la futilité des discussions".

Silencieuse

Par ailleurs, le ministre a expliqué son silence relatif depuis les élections du 15 novembre par la tâche lourde et ardue qu'a représentée notamment la préparation de la politique gouvernementale en matière d'assurance-automobile et de protection du consommateur.

"Je n'ai pas eu de déclarations percutantes à faire, c'est tout", a-t-elle lancé, avant de rappeler qu'elle n'est pas responsable des relations publiques du Parti québécois.

"Il faut faire une distinction entre la vedette de la télévision et Lise Payette", a-t-elle souligné.

Mme Payette a confié néanmoins qu'elle avait pendant un certain temps pris ombrage de ce qu'elle croyait être une conspiration du silence ourdie par les parlementaires de l'Opposition.

"Je suis allée jusqu'à imaginer, a-t-elle dit, qu'il y avait une concertation de la part de l'Opposition pour m'empêcher de parler."

Le ministre qui, avant d'entrer en politique, animait une célèbre émission de télévision, est consciente de ses talents de communicateur et espère pouvoir les mettre à profit lors de la tenue du référendum sur l'indépendance du Québec.

"Quand j'ai discuté avec M. Lévesque avant mon entrée en politique, j'ai mis à sa disposition, a-t-elle expliqué, ce que je sais faire. Et je pense effectivement, c'est pas de la prétention que de pouvoir s'évaluer correctement. Et, a-t-elle dit, s'il y a une chose que je sais faire, c'est d'expliquer aux gens pourquoi on entreprend telle ou telle chose."

"Cela, je l'ai mis à la disposition de M. Lévesque", a-t-elle révélé avant de souhaiter qu'on la "fasse travailler beaucoup au moment du référendum".

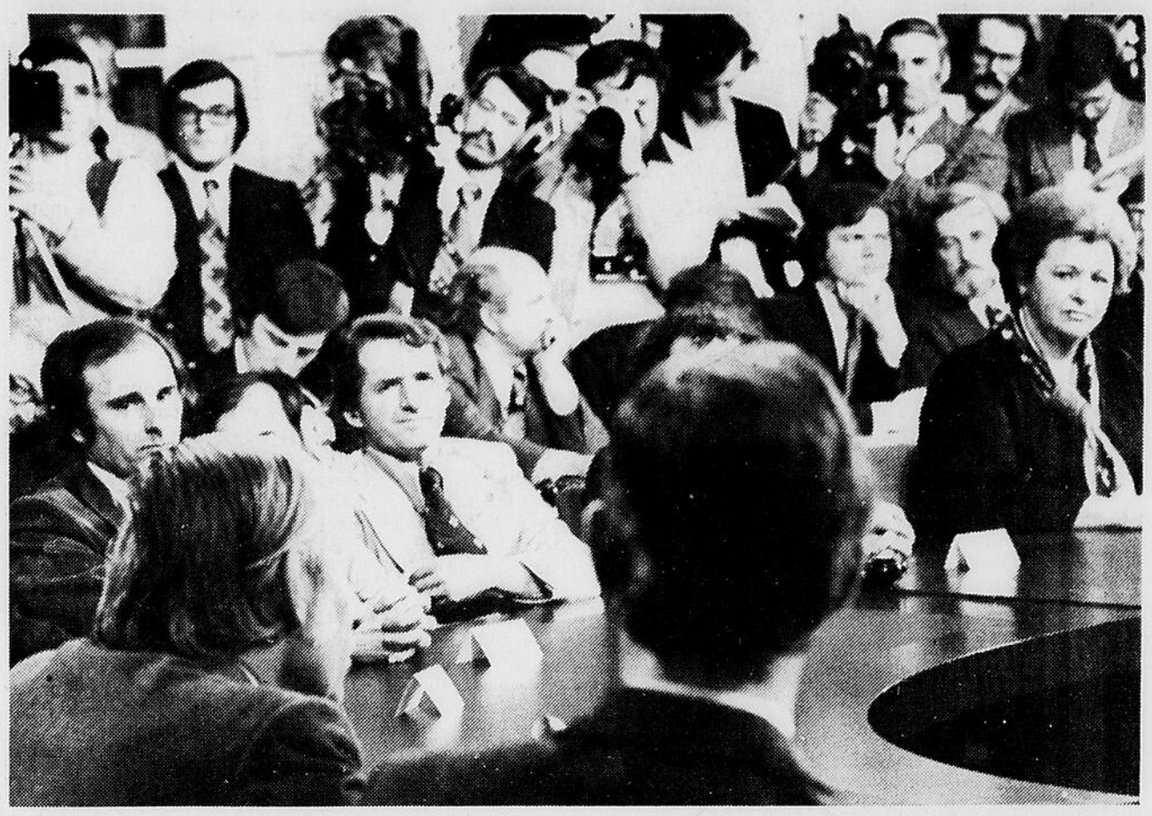

TEMPS MORT — "Si tu savais comme on s'ennuie...". Même lors du grand spectacle télévisé où le premier ministre René Lévesque présentait les membres de son cabinet, Mme Lise Payette s'ennuyait...

Un "chantage honteux" auprès du gouvernement

QUEBEC (PC) — Le monde des affaires exerce un "chantage honteux" auprès du gouvernement québécois.

Voilà ce qu'a déclaré mardi, au cours d'une interview à la Presse Canadienne, le ministre québécois des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette.

"Cela fait six mois, a-t-elle observé, que nous avons tous fait des efforts pour expliquer au monde des affaires ce que nous essayons de faire pour le Québec. Moi je suis allée rencontrer le Conseil du patronat et je suis obligée de vous avouer que c'était pour moi une soirée difficile parce que ce sont des interlocuteurs que je ne cherche pas à voir en temps normal."

Après avoir rappelé que le gouvernement a la responsabilité de dialoguer avec tous les éléments de la société, Mme Payette a émis l'opinion "qu'il va falloir qu'ils comprennent qu'il faut qu'ils arrêtent de jouer les intérêts personnels contre l'intérêt du Québec".

"Ils mettent du temps à comprendre. Ils utilisent, a-t-elle dit, auprès du gouvernement, une forme de chantage qui à mon avis est assez honteuse."

"Il m'est arrivé, a poursuivi le ministre, de dire à des groupes de pressions comme ceux-là, des groupes d'employeurs, que si on retrouvait chez eux un peu plus de véritable sang québécois, cela finirait par remonter à la surface et on finirait par parler des mêmê choses.

"Ce n'est pas le cas, a constaté l'ex-vedette de la télévision d'Etat devenue, depuis novembre dernier, membre de l'Assemblée nationale et du gouvernement Lévesque. Ce sont des gens qui n'ont pas d'appartenance."

"Moi, a-t-elle continué, j'ai l'impression qu'à un moment donné, il y a une catégorie de gens qui finit par appartenir à un seul peuple qui est celui de la finance. Ca n'a pas de coeur, ça n'a pas de drapeau, ça n'a pas de nationalisme, ça n'a pas d'identité."

"C'est un monde international, a encore dit Mme Payette qui a les mêmes règles du jeu partout et qui s'exclut, qui s'extirpe de la majorité des gens et qui finit par faire un monde à part."

Pourtant, pense la seule femme membre du gouvernement Lévesque, "la porte a été grande ouverte depuis le 15 novembre au Québec pour ceux qui s'étaient isolés de cette façon-là, pour leur demander de réintégrer la collectivité, de venir se joindre à nous pour tenter de le faire ensemble.

Selon le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, c'est le sommet économique de mai prochain qui permettra de voir comment les milieux d'affaires entendent jouer le jeu.

Mme Payette a reconnu que n'importe laquelle transformation de la société, comme celle que préconise le Parti québécois, est difficile.

Le profit et la peur

"Tous ceux, a-t-elle observé, qui profitent de ces institutions déjà existantes ne veulent pas les voir changer et ceux qui en sont les victimes comprennent mal les changements qu'on veut y faire intervenir, non pas parce qu'ils pensent qu'ils ne sont pas souhaitables, mais parce qu'ils craignent le changement par la définition même de ce qu'ils sont."

Selon le ministre, le rôle du gouvernement serait, dans les circonstances, de "véhiculer assez d'informations" destinées à vaincre la peur.

Mme Payette reconnait que le Parti québécois vise à la transformation de la société et assure qu'elle ne serait pas membre de son parti si celui-ci se contentait d'être "un Parti libéral amélioré".

Elle soutient que le gouvernement auquel elle appartient opérera des changements par étapes, "sans bousculade", dans la légalité.

Le Service
PHARMAPRIX®
©Marque déposée
EXTRA

PEPSODENT
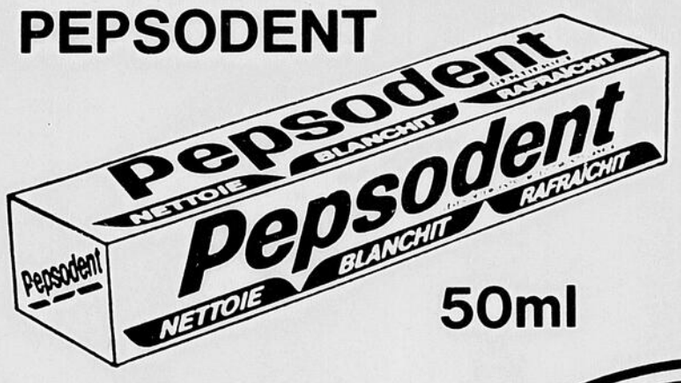

50ml
.39

FRENCH FORMULA
.66
10oz.
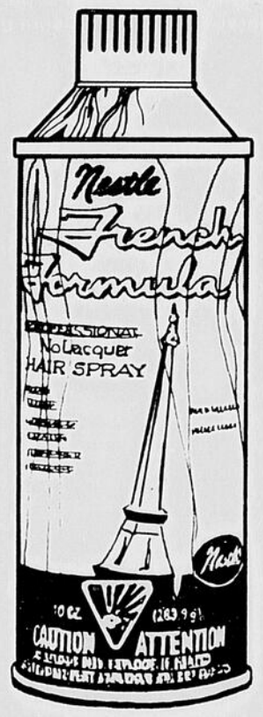

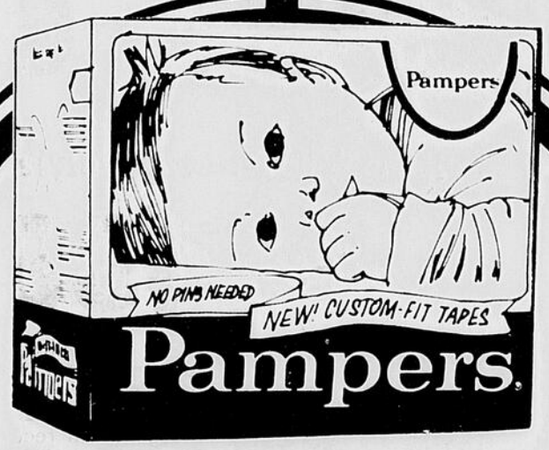

PAMPERS PREMIER-PAS
"12"
1.19

TAME RINCE CREME
1.39
450ml

ULTRA BAN
2.5oz.
1.19

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES ● LES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 AVRIL

PLACE CENTRE VILLE JONQUIERE
100, EST BOUL. HARVEY, JONQUIERE, QUE.

CENTRE COMMERCIAL PLACE DU ROYAUME
1, PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI, QUE.

Le passage de J.-Y. Morin à Paris sera circonspect

PARIS (AFP) — A l'invitation du gouvernement français, le ministre des Affaires intergouvernementales du Quebec, M. Claude Morin, effectuera à partir de mercredi, une visite de 3 jours à Paris.

Ce sera la première fois que sera reçu dans la capitale française un membre du Parti quebecois independantiste installe au pouvoir au Quebec au lendemain des elections du 15 novembre.

En recevant M. Morin, le gouvernement français, indique-t-on dans les milieux autorises, entend manifester le souhait que se maintiennent les relations particulières qui se sont etablies entre la France et le Quebec depuis 15 ans. Il ne saurait s'agir de prendre parti, ajoute-t-on, dans les differends constitutionnels qui peuvent surgir entre Ottawa et Quebec. En ce qui le concerne, le gouvernement français entend consolider sa cooperation avec une communaute de souche française à travers une etroite collaboration technique, culturelle et economique, sans que celle-ci doive porter prejudice à ses rapports avec Ottawa ou avec les autres communautes d'expression française de l'Etat canadien.

Liens

Dans ce contexte, on pense à Paris que le visiteur quebecois reaffirmera la specificite des liens franco-quebecois et fournira quelques precisions au sujet de l'evolution politique du Quebec et plus specialement les intentions et l'attitude de son gouvernement dans l'ensemble canadien.

Concernant les thèmes mêmes des entretiens, on s'attend que le dossier economique aura la priorite. Les exportations du Quebec vers la France ne constituent que 2.5 p.c. du total et leur montant est assez reduit si l'on songe que l'ensemble du commerce franco-canadien ne represente que 1 p.c. du commerce exterieur français. Sans doute la situation des investissements français au Quebec est-elle plus satisfaisante, representant 40 p.c. des investissements français au Canada. Il n'en reste pas moins que le developpement de la cooperation economique devrait être à l'ordre du jour et porter en particulier sur l'intensification des echanges au niveau des petites et moyennes entreprises dans l'espoir de creer un tissu economique coherent qui permettrait de faire decoller les echanges.

Au plan culturel et technique, la situation n'offre pas de difficultes. 23 millions de francs français sont consacres à l'assistance dans le domaine de l'enseignement et de la technique, sur un total de 40 millions pour le Canada. 4 millions sont consacres à la diffusion culturelle.

Echanges

Les echanges de techniciens s'elèvent à 3,000 personnes dans chaque sens, et l'Office franco-quebecois pour la jeunesse organise la visite annuelle de 3,000 jeunes des deux côtes de l'Atlantique.

Dans le cadre du programme de francisation des entreprises instaure au Quebec, 456 professeurs d'enseignement technique et d'aide professionnelle quebecois viendront en France en 1977, et 180 cadres quebecois effectueront des stages.

Les liaisons etablies par l'intermediaire du satellite "Symphonie" fonctionnent regulièrement.

Le seul problème qui sera peut-être soulevé concerne la diffusion du livre français. Le gouvernement quebecois en envisagerait la reglementation dans l'espoir d'une certaine reciprocite.

M. Claude Morin sera reçu en audience au palais de l'Elysee jeudi par le president de la République Valery Giscard d'Estaing.

Il aura d'autre part des entretiens avec le ministre du Commerce extérieur, M. André Rossi, jeudi matin. Il rendra visite au ministre de la Justice, garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, puis sera reçu par le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Pierre-Christian Taittinger.

Vendredi matin, il sera reçu à l'hôtel de ville à 9h30 par le maire de Paris, M. Jacques Chirac. A midi, il aura un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, suivi d'un déjeuner en l'honneur de l'hôte quebecois. Il achèvera son séjour parisien par une visite au premier ministre Raymond Barre.

Jacques-Yvan Morin

Vu le succès obtenu chez Béatrice,
notre vente se continue
pour 4 jours
mercredi, le 27, jeudi, le 28,
vendredi, le 29 et samedi, 30 avril.

TOUT EST REDUIT
DES REDUCTIONS
ALLANT JUSQU'A 50%
2 MAGASINS DANS LA REGION POUR VOUS SERVIR

chez BEATRICE
MAGASIN A RAYONS POUR ENFANTS
GRANDEUR NAISSANCE A 18 ANS
Place du Royaume • CHICOUTIMI
Galeries de Jonquière • JONQUIERE

Woolco

Prix en vigueur jusqu'au samedi 30 avril 1977, tant que les stocks dureront.

au masculin

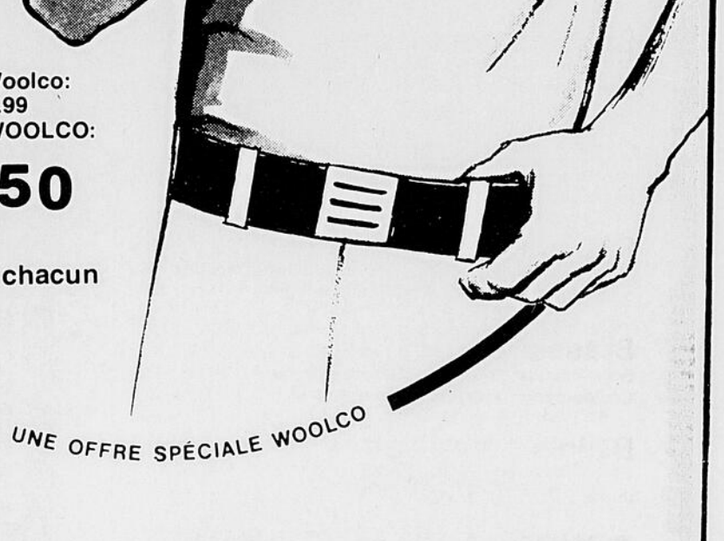

Rabais de $3.49
sur les tricots
Paulo Conti
en velours
pour hommes

De confection canadienne en velours acétate Celera et polyester Fortrel. Coupe jeune à manches courtes et à encolure fenêtrée Capri. Tricots offerts en 6 teintes à la page. Adoptez-les pour la nouvelle saison, vous n'en serez pas déçus! Tailles: P.M.G.TG.

Prix courant Woolco:
chacun 16.99
PRIX SPECIAL WOOLCO:
13.50
chacun

TOUJOURS BIENVENUES...
master charge
CHARGEX
Woolco

UNE OFFRE SPÉCIALE WOOLCO

Pulls de confection canadienne pour hommes

Superbes pulls en tricot acétate Celera et polyester Fortrel, de marque Paulo Conti. Pulls dernier cri pour le printemps, dotés de manches courtes, d'une poche poitrine et d'une encolure près du cou. Teintes unies ton sur ton: bleu ciel, cuivre, crème, jaune, marine, brun. P.M.G.TG.

chacun $10

Tricots Paulo Conti à manches courtes

Confortables, légers, toujours de mise, ce sont les tricots en acétate Celera et polyester Fortrel. Encolure ouverte à un bouton, bande inférieure ornée d'un motif jacquard et d'un motif d'oiseau. Beige garni de chocolat, gris garni de rouille, vert garni de rouille. P.M.G.TG.

16.99
chacun

Elégants tricots Paulo Conti

Un beau tricot sport pour la joie de tous les hommes désireux de renouveler leur garde-robe au printemps! De confection canadienne en acétate Celera et polyester Fortrel. Patte 3 boutons, motif jacquard formant 3 "E". Bleu ciel garni de marine et de rouge, crème garni de brun et de cuivre ou jaune garni de brun et de cuivre. P.M.G.TG.

15.99
chacun

Woolco GALERIES JONQUIÈRE 700 boul St-Francois PLACE DU ROYAUME 1451 boul Talbot Chicoutimi TOUJOURS BIENVENUES
HEURES D'OUVERTURE LUNDI MARDI et MERCREDI de 9h15 à 17h30 JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 21h SAMEDI de 9h15 à 17h

Woolco

FIN DE SEMAINE d'occasions!

du 28 au 30 avril

TOUJOURS BIENVENUES...

Dames

Shorts en ratine
Pour dames, faits de 85% coton, 15% nylon. Belle confection, très faciles d'entretien, grandeurs: 7 à 15. Couleurs assorties.
$3

Pantalons
De confection 100% polyester, taille élastique. Faciles d'entretien, grandeurs: 8 à 20. Couleurs assorties.
$5

Bustiers pour dames
Fabrication de polyester et coton, ajustés avec élastique, belle confection, une seule grandeur. Couleurs assorties.
2 pour $5

Gilets pour dames
Manches ¾, 100% acrylique, belle confection, grandeurs: P.M.G., de couleurs assorties.
2 pour $4

Robes d'intérieur
80% acetate, 20% polyester de belle confection. Faciles d'entretien, grandeurs: P.M.G. à motifs fleuris.
$6

Brassières
Sans couture, fermeture devant et bretelles élastiques. Couleurs: beige et blanc. Grandeurs: 32-36.
$2

Bikinis pour fillettes
100% nylon, belle confection, lavables à la machine. Grandeurs: 7 à 14, à motifs fleuris.
2 pour $4

Santé - Beauté

Noxzéma
Crème pour la peau, hydratante non graisseuse. Le traitement de beauté le plus complet.
220 ML $1.79

Huile de bébé Johnson
Huile pour bébés, employer pour le bain quotidien. Appliquer sur la peau et évite l'échauffement.
450 ML à: $2.09

Perma Nail
Enlève le vernis. Rend la surface des ongles propre. Ce revêtement dur protégera vos ongles contre les cassures et le dédoublement.
$1.49 l'ensemble

Milk Plus 6
Formule unique à base de protéines de lait écrémé, plus six ingredients naturels. Excellent pour la peau. Laisse la peau douce et protégée.
160 ML à: $1.99

Chaussures

Chaussures en cuir suédé brun pour dames, hommes et garçons
Cette chaussure dernier cri présente un tout nouveau bout genre mocassin, un talon compensé et une semelle de caoutchouc mousse. Pointures sans demies pour dames: 5 à 10, hommes: 7 à 12, garçons: 1 à 6. Brun
$9

Souliers d'entraînement pour hommes et garçons
Empeignes synthétiques en vinyle, entrées complètement rembourrées et tirants arrière, de couleurs blanche à bandes de suédine de nylon bleues, bambins: 11 à 13, garçons: 1 à 6, hommes: 7 à 11.
à: $7

Aliments prêts à emporter

Jambon cuit Taillefer
Extra maigre, dans la fesse. Idéal pour sandwiches.
$2.09 lb

Chaussures

Sandales pour dames et fillettes
Sandales genre mules à bouts ouverts. Empeignes en uréthane, semelles et talons compensés, recouvertes de cordes. Couleurs variées pour dames: 5 à 9, fillettes: 11 à 4.
à: $2.88

Jouets

Bicycles Brentwood 16"
Idéals pour les jeunes, solides et amusants. Couleurs: gris ou vert.
$45

Papeterie - Photo

Emetteurs-récepteurs Mobile C.B.
De marque Sanyo, 23 channels. Cristo inclus, 24 transistors, 14 diodes. Idéals pour l'automobiliste.
$89.99

Caméras
De marque Afgamatic 1000. Utilisent magicubes. Format de poche, idéals pour la maison estivale.
$18.47

Mini-cassettes
De marque Concerto, 60 minutes. Idéales pour vos enregistrements, 3 cassettes par paquet.
2 pour $1.78

Articles divers

Verres en foam
51 par paquet de 7 oz, pour breuvage chaud ou froid. Idéals pour la saison estivale.
2 pour $1.31

Napkins
Paquet de 360. Serviettes de rechange pour distributeur, de couleurs: jaune et blanc. Idéales pour la saison estivale.
$1.39

Jeux de parachutes
Plastique solide, de couleurs: rouge et vert. Amusants pour les jeunes.
$3.47

Quincaillerie

Hibachi
Double en fonte, grille ajustable à 3 hauteurs. 2 grilles.
Hibachi: $3.99
Support: $2.99

Jardinage

Outils à jardin
Bêche, râteau, binette, robustes pour le jardinage.
$1.99 chacun

Boyaux de vinyle
50 pieds de longueur et ½ pouce de diamètre.
$3.99 chacun

Taille-haie
Lame de 16 pouces, double tranchant, modèle 8124 Deluxe.
$37.99

Taille-bordure
Léger, 2 lb. Pour tailler près de la maison, clôture et arbustres.
$19.99

Fumier de mouton
En sac de 50 lb, sans odeur, engraisse vos terrains et jardins.
50 lb à: $4.99 le sac

Terre noire
50 lb, stérilisée. Pour jardin, plate-bande et garder l'humidité.
50 lb à: $1.49

Engrais Turf
Turf: pour nourrir votre pelouse au printemps. 22 lb de marque Nutrite à:
$4.99

Brouettes
14 pi. cubes, 12 pouces de roue sur bille, très robustes.
$34.99

Remises
B10X11 - Remiser vos outils de jardin, tondeuse. Grandeur approximative: 10 x 11 pi., extérieur au toit, métal galvanisé.
$399

Jardinage

Tondeuses Green Rocket
Moteur 4 temps, Briggs Strattone, 3.5 chevaux vapeur, 7 pouces de roue. Coupe de 19 pouces de largeur.
$88

Peinture - Papier peint

PolyStuco
Texture blanche à façonner. Vous n'êtes limité que par votre imagination. Plystucco contient un agrégat ou granulé qui produit une texture secondaire en plus de la texture que vous façonnez vous-même. Donne 3 gallons de mélanger, permet de recouvrir de 30 à 100 pieds carrés.
$6.99 le sac de 25 lb

Decor Wall
La façon pratique de décorer en un temps record. N'importe qui peut passer ce vinyle robuste et très épais. Juste à enlever l'endos adhésif et à appliquer. En paquet couvrant de 12 pieds carrés.
$3.99 le paquet

Tapisserie Italian vinyle et enlevable
Ravissante collection importée pour rehausser l'arrière de votre maison. Vinyle très épais et enlevable à sec. Couvrant 55.4 pieds carrés. Vendue en bolt (55.4 pieds carrés). Couleurs variées.
$8.88

Polyfilla 5 lb
Pour remplir les fissures et les trous dans le plâtre, les boiseries, les planches de plancher, les joints dans les murs. En boîte de 5 lb.
$1.79

Literie

Phentex Elite
8 oz. 4 brins, 100% olefin phenspun. Choix de teintes.
$1.79

Phentex
3 brins, 3.20 oz, 100% olefin celaspun. Teintes assorties.
2 pour .94

Serviettes de bain
100% coton, grandeur: 22 x 42, à motifs ou unies. Couleurs assorties.
2 pour $6

Serviettes de plage
100% coton, grandeur: 30 x 58.
A motifs: $2.98
A rayures: $6.98

Gabardine
100% polyester, 60" de largeur. Choix de teintes.
$2.99

Cripknit
100% polyester, 60" de largeur, couleurs: blanc, noir, rouge, bleu, jaune, vert, brun.
$1.49

Couvertures grises
100% coton, avec rayures rouges ou bleues, 50 x 72.
$2.98

Couvertures lace garden
75% polyester, 25% viscose, pour lits jumeaux ou doubles, lavables, avec bordure Satin. Couleurs: gold ou brun.
$12.46

Sports

Chaussures Rom
C'est la chaussure idéale pour tous les sports. Semelles antidérapantes de fabircation en cuir avec rayures bleues. Jr: 2-5, 6-11.
$14

Tentes de nylon
Tentes en nylon, pour 2 campeurs. Mâts en aluminium. Nylon résistant à l'eau et la brume, sac de nylon pour le transport. Dimension: 7 x 5 x 42, poids approximatif: 4.21 lb.
$19

Campeurs, tentes en nylon
Tentes en nylon, pour 3 personnes, modèle 1408 A, résistant à l'imperméabilité de l'eau et de la brume. Mât en aluminium, poids approximatif: 6.31 lb. Dimension: 7 x 7 x 58 x 18, sac de nylon pour le transport.
$32

Chaises de parterre
Chaises longues à 6 sangles sur base d'aluminium, de couleurs: orange ou verte. Dossier ajustable à plusieurs positions.
$10.20

Sports

Chaises de soleil
Chaises de parterre à sangles de nylon, couleurs: jaune orange ou verte. 5 sangles sur base d'aluminium.
$5.17

Gilets Adidas
65% coton, 35% polyester; pour garçons et hommes. Couleurs: jaune, rouge, bleu. Grandeurs: P.M.G.
$3.97

Balles de tennis
Slazenger, de couleur jaune. Dunlop, de couleur jaune. Wilson, de couleur jaune. Boite de 3 balles, quantité limitée.
$2.99

Bicycles Targa CCM
Bicycles 10 vitesses, Classic 21", dérailleur Positron. Grandeur: 27¼ (roues). Pour hommes seulement, ton de bleu.
$108

Bicycles Hawk
Bicycles Hawk 10 vitesses; dérailleur Honor, Classic 21"-23", roues 27½. Pour hommes seulement; couleur verte.
$88

Costumes d'exercice Adidas
Costumes d'exercice Adidas de 2 pièces, fabrication 100% nylon. Pour adultes; vert et blanc, bleu, orange. Pour enfants: bleu, blanc, rouge et blanc.
Adultes: $16
Enfants: $14

Vêtements pour hommes

Vestons sport pour hommes
65% polyester, 35% coton, avec fermeture-éclair, 2 poches avec fermeture-éclair, de couleurs: brun, beige, bleu pâle, bleu. Grandeurs: 36 à 44.
$14.91

Vestes sport pour garçons
100% coton, très sport, 2 poches avant, poignet et taille élastiques. Choix de couleurs. Grandeurs: 8 à 16.
$6.49

Chemises sport pour hommes
65% polyester et 35% coton. Manches longues, 1 poche à l'avant, choix de couleurs et motifs. Grandeurs: P.M.G.TG.
$7

Vestons de cuir
100% cuir, 2 poches avant, très courts, de couleurs tan et brun. Grandeurs: 36 à 44.
$93.75

Vestes sport
65% polyester et 35% coton. 2 poches avant. Idéal pour le printemps, choix de couleurs. Grandeurs: P.M.G.TG.
$7.49

Toiles

Toiles de fenêtre "BANLITE"
Vinyle 100% opaque, heavy duty.

36" x 70"	$ 7.96
54" x 70"	$14.96
64" x 70"	$22.96
72" x 70"	$25.96

Tringles doubles "Stanley"

84" x 156"	$14.96

Tringles simples "Stanley"

48" x 84"	$ 4.96
84" x 156"	$ 7.96
66" x 120"	$ 6.96

Tringles en bois "LE BOISIER"

4'	$11.96
5'	$13.96
6'	$15.96
8'	$20.96
10'	$23.96
12'	$27.96

GALERIES JONQUIÈRE 700 boul. St-François — PLACE DU ROYAUME 1451 boul. Talbot, Chicoutimi

HEURES D'OUVERTURE LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h15 à 17h30 JEUDI et VENDREDI de 9h15 à 21h SAMEDI de 9h15 à 17h

TOUJOURS BIENVENUES

Un règlement intervient au Trust Général

QUEBEC (PC) — Les employes de la succursale de Sillery du Trust General du Canada ont mis fin, lundi soir, à une grève de quinze mois en votant en faveur du projet de contrat de travail soumis par la partie patronale.

La convention de travail a ete acceptee par dix-huit employes, soit 94 pour cent des travailleurs presents. L'entente de retour au travail sera paraphee vendredi et l'employeur devra rappeler son personnel à compter du lundi, 2 mai.

Cette grève, l'un des plus longs conflits ouvriers vecus dans la region de Quebec, avait ete declenchee le 28 janvier 1976.

Aucune explosion euphorique, aucune declaration fracassante de ce syndicat qui venait d'effectuer une percee retentissante dans le monde hermetique de la finance au Quebec, n'ont accueilli la fin du conflit. "J'aurai toujours des craintes tant que tout le monde n'aura pas repris le travail", a seulement declare le secretaire general de la CSN et mediateur special dans le dossier, M. Jean Thibault.

Le contrat collectif des employes du Trust General de Sillery prévoit une echelle salariale variant de $132 à $175 par semaine.

Le syndicat proclame avoir arrache les clauses d'anciennete, de securite et de liberte syndicales. La convention sera d'une durée d'un an et demi et expirera donc le 31 decembre 1978.

Un montant forfaitaire equivalent à cinq pour cent du salaire en juillet 1975, ou sept pour cent au 31 decembre 1975, sera verse aux grévistes le 30 juin.

Depuis le debut de la grève, 22 postes ont ete abolis. La grève a ete declenchee par 43 travailleurs, mais dix-neuf employes seulement se presenteront au travail le 2 mai, en plus de deux briseurs de grève entrés en juin et qui jouiront maintenant des avantages apportes par la convention. Le syndicat, affilié à la Federation du commerce (CSN), a dû consentir à la formule de "l'atelier syndical imparfait".

provipop

Chez Provipop le service au boutte

MAIS EN GRAINS
NIBBLET - BOITE 12 ONCES
39¢

Spécial "pop"

CONFITURE "CANADIANA"
FRAISES ou FRAMBOISES
JARRE 24 ONCES
89¢

PEPSI-COLA
BOUTEILLE 26 ONCES
6/$1.89

A NOTRE DEPARTEMENT DES VIANDES

POULET "C.C.S."
CANADA, CATEGORIE "A"
CONGELE - 2 à 4 LIVRES
LA LIVRE 65¢

Jambon Pic-Nic	PROVIGO LA LIVRE	.79
Saucisse Fumée	PROVIGO PAQUET 16 ONCES	.79
Cretons 4 Etoiles	BOITE 15 ONCES	1.49
Saucisse Porc & Boeuf	PROVIGO LA LIVRE	.69

Bonbons David	IMPORTES EN CELLO	.75
Biscuits	FONDANT et NOIX Mc CORMICK-350 GR.	.79
Chocolats Mars	Petites Joies Cello 8 onces	.89
Margarine Dure	CREMEX FORMAT 1 LB.	.45
Breuvage Allen's	SAV. ASST. 48 ONCES	.55
Jus	DE LEGUMES-GARDEN COCKTAIL-28 ONCES	.63
Ragoût Cordon-Bleu	ASST. 15 OZ.	.69
Miracle-Whip	KRAFT Jarre 16 oz	.69

Soupes Aylmer	ASSORTIES 10 ONCES	.26
Glaçage	ROBIN-HOOD - VANILLE & CHOCOLAT - 6 ONCES	.45
Colorant à Café	Coffee-Mate Jarre 16 oz	1.29
Chocolat	Instantané - Nestle Quik Boite 2 livres	1.85
Gruau Robin-Hood	Pré-Cuit 13 onces.	.63
Puss'n'Boots	ASST. 25.5 OZ	.25
Litière pour Chats	SAULAR 2 KILOS	.55
Ken'L' Ration	Burger Boeuf 1 Kilogramme	1.39

Papier	DE TOILETTE-BOUTIQUE BLEU-ROSE-PQT. 2 ROUL.	.59
Papier	D'ALUMINIUM-REYNOLD'S ROULEAU 12" x 25 PIEDS	.55
Nettoyeur	LIQUIDE-MR. NET BOUTEILLE 32 ONCES	1.10
Nettoyeur	à Cuir-Vinyl Tannerie Bouteille 7 onces	1.39
Fleecy en Feuilles	BOITE 30'F	1.59
Détersif	Breeze Bleu Linge Vais. Serv. Ratine Format Géant	1.69
Pâte	A EGG ROLL-WONG WING CONGELEE-PQT. 16 OZ	.79
Poudre	POUR BEBES-VASELINE SOINS INTENSIFS-250 GR.	.99
Couches	Pampers-11 à 16 lb-30's 16 à 23 lb-Bte. de 24's	2.59
Serviettes	SANITAIRES-KOTEX ECONOMIE-BTE. 48'	3.09
Pilules Aspirin	BOITE 48's	.65
Sel Eno	REGULIER BOUTEILLE 4½ ONCES	.99

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO

MAIS sur EPIS
"PROVIGO"
BOITE 40 ONCES
75¢

Poulet Provigo	BOITE 7 ONCES	.71
Relish Sucrée	PROVIGO JARRE 24 OZ	.81
Sirop Doré	PROVIGO CARTON 52 ONCES	1.13
Détergent	PROVIGO CHAUDIERE 20 LB	7.89

CELERI
de CALIFORNIE-GROSSEUR 24
LA LIVRE
59¢

Carottes Fraiches	ETATS-UNIS - CELLO 2 LIVRES	.55
Pommes Spartan	GROSSEUR 138 - LA LIVRE	.33
Fèves Jaunes	FRAICHES ETATS-UNIS - LA LIVRE	.59

provipop

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'A L'HEURE DE FERMETURE SAMEDI LE 30 AVRIL 1977.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

POUR TOUT PROBLEME SE RAPPORTANT A L'ALIMENTATION CONSULTEZ
Soeur Berthe
...notre experte !

S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à:
Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

PARTICIPEZ A NOTRE PLAN CAISSE DE NOEL "PROVIPOP"
CERTIFICATS DE NOEL 1976
EN VENTE EN TOUT TEMPS
$1.00 chacun
VOTRE ARGENT EST DEPOSE DANS UN COMPTE EN FIDUCIE !